



**REGLES DE JEU
VOLLEYBALL CASEBOOK**

2020 Edition

Compiled and Prepared by the FIVB Refereeing and Rules of
the Game Commission

©2020 Federation Internationale de Volleyball

INDEX

Page	Sujet ou Règles	Cas
2	INDEX	
3	PREFACE	
4	MODIFICATIONS	
5	PART I – PRINCIPES THEORIQUES D'APPLICATION	
6	PART II - CAS	
6	CHAPITRE 1 - PARTICIPANTS	
6	Porter des objets interdits	1.1 - 1.2
6	Capitaine	1.3 - 1.6
7	Coach, assistant coach	1.7 - 1.13.2
8	L'uniforme	1.14-1.16
9	CHAPITRE 2 – FORMAT DE JEU	
9	Fautes de position et de rotation	2.1 - 2.7
11	CHAPITRE 3 - ACTIONS DE JEU	
11	Jouer le ballon	3.1 - 3.11.2
13	Pénétration sous le filet	3.12 - 3.14
14	Joueur au filet ou touchant le filet	3.15 - 3.26.3
16	Service	3.27 - 3.32
17	Frappe d'attaque	3.33 - 3.36
18	Contre	3.37 - 3.53
20	CHAPITRE 4 - INTERRUPTIONS ET RETARDS	
20	Remplacements	4.1 - 4.22.2
24	Temps-Morts et Temps-Morts Techniques (<i>SI D'UTILISATION</i>)	4.23 - 4.24
25	Demandes non fondées	4.25 - 4.27.1
25	Blessures	4.28 - 4.33
27	Retards de jeu	4.34 - 4.37
28	Interférence extérieure	4.38 - 4.42
28	CHAPITRE 5 - LIBERO	5.1 - 5.27
33	CHAPITRE 6 – CONDUITE DES PARTICIPANTS	6.1 - 6.9
36	CHAPITRE 7 – LES ARBITRES ET LEURS RESPONSABILITES	7.1 - 7.11
38	CHAPITRE 8 – CAS SPECIAUX	8.1 - 8.6
39	CHAPITRE 9 –CAS ETENDUS	9.1 - 9.15
43	CHAPITRE 10 – CAS AVEC UTILISATION DES TABLETTES	10.1 - 10.7
46	APPENDIX Numéros des cas et des règles concernées	

PRÉFACE

Le Volleyball est un jeu magnifique – demandez aux millions de personnes qui le pratiquent, le regardent, l’analysent ou le dirigent. Il a été activement promu ces dernières années et a été développé comme un sport de haut niveau. Une augmentation de l’excitation, la vitesse, l’explosivité des actions, une image saine et propre et une importante audience TV ont donné un élan pour développer le jeu encore plus loin, pour le rendre plus simple et plus attrayant pour un plus large éventail de téléspectateurs.

Cependant il est important d’avoir une application des règles correcte et uniforme dans le monde pour le développement du jeu. Ce Casebook (recueil de différents cas) est un ensemble de cas approuvés par la commission des Règles de Jeu et basés sur la dernière édition mise à jour des Règles de Jeu.

Ces décisions étendent et précisent l’esprit et le sens du règlement officiel et sont les interprétations officielles à suivre durant toutes les compétitions

Cette édition est basée sur l’édition 2017-2020 des Règles de Jeu qui ont été approuvées au Congrès FIVB à Buenos Aires (ARG) en octobre 2016.

De nombreux cas apparaissant dans ce Casebook ont été illustrés avec des vidéos, dans le but d’aider la compréhension des situations et de rendre ces cas plus intéressants et plus attractifs. Ces cas ont une indication dans leur description. Ils sont réunis dans un document spécial, le Casebook Illustré, qui est disponible sur la plate-forme d’apprentissage en ligne de la FIVB.

Guillermo Paredes

Président de la Commission FIVB des Règles de Jeu

MODIFICATIONS SIGNIFICATIVES ENTRE 2018 ET 2020 -
VERSION AVEC REFERENCE AVEC L'ACTUELLE

NUMEROTATION

1.10	modifié
1.12	modifié
1.13	modifié
1.13.1	nouveau
1.13.2	nouveau
1.15	modifié
1.16	nouveau
2.4	modifié
3.11.1	nouveau
3.11.2	nouveau
3.13	modifié
3.18	modifié
3.26.	modifié
3.26.2	nouveau
3.26.3	nouveau
3.29.	modifié
3.31	effacé
3.32	renuméroté en 3.31
3.32.1	renuméroté en 3.32
3.33	modifié
3.34	effacé
3.35 - 3.48	renuméroté en 3.34 - 3.48
3.49	nouveau
3.50	nouveau
3.51	nouveau
3.52	nouveau
3.53	nouveau
4.1	modifié
4.3	ancien effacé nouveau
4.4	modifié
4.13	modifié
4.36	modifié
4.39	modifié
4.42	nouveau
5.11	ancien effacé nouveau
6.5 + 6.10	Combiné dans le 6.5
7.6	modifié
8.3	modifié
8.5	modifié
8.6	nouveau
9.4	modifié
9.13	nouveau
9.14	nouveau
9.15	nouveau
10.4	effacé
10.5 - 10.8	renuméroté en 10.4 - 10.7

PARTIE I - PRINCIPES THÉORIQUES D'APPLICATION

L'arbitre est la personne chargée de l'application des règles. Pour une application correcte des règles, les arbitres doivent connaître les règles sans failles et les appliquer de manière décisive et correcte dans le contexte du jeu. La Règle 23.2.3 stipule, "L'arbitre a un pouvoir de décision sur toutes les questions du jeu, y compris celles qui ne sont pas prévues par les Règles". Ceci ne peut être fait que sur base de la pleine acquisition des principes fondamentaux et de l'application des règles.

Rappelez-vous que l'arbitre doit rester en arrière-plan mais en même temps il doit œuvrer pour promouvoir le jeu de la meilleure manière et le rendre ainsi attractif pour un large public.

Nous voulons rendre le jeu populaire. Présenter un spectacle attractif est le meilleur chemin pour y arriver.

LES REGLES DE L'EDITION 2018 DU CASEBOOK

Le Casebook 2015/8 est un reflet des règles, qui furent prises par le Congrès FIVB de 2016. Comme d'autres règles et changements philosophiques sont toujours susceptibles d'être considérés, comme un sport et ses changements sociétaux, cela vaut la peine de rappeler que les règles reprises ici sont en relation avec les règles en vigueur actuellement.

Un chapitre spécial inclus l'utilisation des tablettes, depuis que la FIVB utilise de tels appareils électroniques lors des compétitions de haut niveau.

Dans l'annexe, les numéros des cas sont listés avec les règles correspondantes. Les numéros des cas sont liés avec les cas.

CHAPITRE 1 – PARTICIPANTS

PORTER DES OBJETS INTERDITS

<p>1.1 Une prothèse de jambes, un support de jambe, un plâtre pour un poignet endommagé. Un tel équipement est-il autorisé?</p>	<p>Décision Certains oui - à condition que l'équipement ne cause pas de risque pour le joueur ou les autres joueurs du jeu, ou dans le cas du support de l'avant-bras ne fournira pas un contrôle supplémentaire de la balle. Cependant, les règles permettent à un joueur de porter des dispositifs de compression pour la protection contre les blessures, tel que prescrit par la Règle 4.5.3. Règles 4.5.1, 4.5.3.</p>
<p>1.2 Un joueur est-il autorisé à jouer en portant une bague susceptible de causer des blessures?</p>	<p>Décision Le risque de blessure impose au joueur de retirer sa bague ou de l'entourer d'un tape. Règle 4.5.1</p>
<p>CAPITAINE</p>	
<p>1.3 Quelle est la réponse appropriée du 1er arbitre si un capitaine au jeu le questionne constamment à propos de ses décisions?</p>	<p>Décision Au-delà des limites de la règle 5.1.2, il doit avertir le capitaine au jeu sans pénalité, comme indiqué à la règle 21.1. Si le comportement persiste, le capitaine au jeu devrait être sanctionné pour comportement grossier avec un carton rouge (point et service à l'adversaire). Règles 5.1.2, 20.1, 20.2, 21.2, 21.3.1, Diagramme 9</p>
<p>1.4 VIDEO Le capitaine au jeu a demandé au premier arbitre de vérifier les positions. Est-ce permis?</p>	<p>Décision Oui. Cependant, le droit de faire cette demande ne peut pas être fait de façon abusive par une équipe et seules des informations détaillées sur sa propre équipe peuvent être fournies. Pour l'équipe adverse, les seules informations qui seront fournies sont si les joueurs sont correctement positionnés ou non. Aucune information ne sera donnée sur les joueurs qui sont en ligne avant ou arrière. Règle 5.1.2.2</p>
<p>1.5 Comment un capitaine peut-il légalement et poliment demander au 1er arbitre de demander à un juge de ligne s'il a signalé une faute ?</p>	<p>Décision A la fin de l'échange, le capitaine au jeu peut lever la main pour demander une explication sur une interprétation du jugement. Le 1er arbitre doit répondre à cette demande. Règles 5.1.2.1, 20.2.1</p>
<p>1.6 Est-ce que la décision de l'arbitre est définitive? Peut-il changer sa propre décision si l'équipe proteste ?</p>	<p>Décision Oui. L'arbitre peut changer sa propre décision s'il se rend compte de son erreur avant le prochain service.</p>

	Par contre, les équipes ne sont pas autorisées à protester contre les décisions normales des arbitres. Règles 5.1.2.1, 23.2.4
COACH, ASSISTANT COACH	
1.7 VIDEO Est-ce que les appareils de communications sont autorisés pour les coaches pendant la rencontre ?	Décision L'utilisation de tels instruments est autorisée
1.8 VIDEO Les coaches sont-ils autorisés à parler au 2e arbitre pendant le match à propos de leurs décisions ou pour protester ?	Décision Seul le capitaine au jeu est autorisé à parler aux arbitres pour demander des explications. Le coach n'est pas autorisé à le faire. Règles 5.1.2, 5.2.3.4, 21.1, 21.2, 21.3
1.9 Est-ce que le coach-adjoint ou un joueur peut actionner le buzzer pour demander un temps-mort ?	Décision Oui, mais le coach doit toujours utiliser le geste officiel, même si des tablettes sont utilisées pour faire de telles demandes. Règles 5.2.1, 5.2.3.3, 5.3.1
1.10 VIDEO Où le coach peut-il se déplacer durant le match ?	Décision Le coach, et lui seul, a le droit pendant le match de marcher dans la zone libre, entre le prolongement de la ligne d'attaque et la zone d'échauffement sans perturber le jeu et le travail du juge de ligne/2nd arbitre. Les arbitres peuvent devoir lui rappeler cette obligation. Si le coach ignore systématiquement les rappels des arbitres de rester entre ces limites, il peut être averti. Règle 5.2.3.4
1.11 Un coach blessé ou invalide, peut-il utiliser des béquilles dans la zone libre pour remplir sa mission durant le match ?	Décision Se tenir debout ou se déplacer avec des béquilles n'est pas interdit pour le coach.
1.12 VIDEO Est-il permis au coach ou au coach-adjoint d'assister les joueurs à s'échauffer avec des ballons dans la zone libre pendant l'intervalle entre les sets ?	Décision Non. Ces personnes n'ont le droit de le faire que pendant les échauffements avant le match. Seuls les joueurs ont le droit de s'échauffer dans la zone libre entre les sets. Pendant les intervalles, les coaches peuvent donner des instructions aux joueurs. Les arbitres doivent demander poliment au coach ou au coach-adjoint de retourner au banc des joueurs. Règles 4.2.4, 5.3.1
1.13 VIDEO Est-il autorisé pour une personne de l'encadrement officiel d'une équipe de rester sur le terrain adverse ou dans la zone libre de l'adversaire durant l'échauffement ?	Décision La situation peut être différente en fonction de la position de la personne et de la procédure de la session d'échauffement. Dans le cas d'un échauffement officiel commun au filet, le principe général est que l'échauffement ne

	<p>peut s'effectuer que dans la PROPRE aire de jeu de l'équipe.</p> <p>Cependant, il est permis aux officiels qui sont repris dans la liste d'équipe de se trouver près des poteaux afin d'éviter qu'une balle qui tombe du filet crée une situation dangereuse pour les joueurs.</p> <p>La personne qui se trouve dans l'aire de jeu adverse n'a pas le droit de perturber l'échauffement des adversaires.</p> <p>Mais se trouver loin du filet (c'est-à-dire derrière la ligne de fond de l'adversaire) et ramasser les balles ou participer activement à l'échauffement est interdit.</p> <p>Les arbitres doivent demander à la personne, de manière polie, de quitter la zone libre de son adversaire et de retourner dans sa moitié de l'aire de jeu ou de se rapprocher du poteau.</p> <p>Dans le cas d'un échauffement officiel séparé, la totalité de l'aire de jeu peut être utilisée par l'équipe qui est en train de s'échauffer au filet avec les ballons. L'autre équipe peut utiliser la zone libre derrière son propre terrain, sans perturber l'équipe au filet.</p> <p style="text-align: right;">Refereeing Guidelines and Instructions</p>
<p>1.13.1 nouveau</p> <p>Lors de la Coupe du Monde de volley féminin, pendant l'échauffement, un assistant supplémentaire faisait des services sur des joueuses bien précises se trouvant à l'intérieur terrain. Le Délégué Technique a demandé aux arbitres de faire cesser cela. Était-ce correct ?</p>	<p>Décision</p> <p>C'est une action correcte.</p> <p>La règle stipule que seuls les cinq officiels sur le banc peuvent prendre part à l'échauffement officiel. En général, l'échauffement officiel veut dire l'échauffement au filet. Des personnes supplémentaires ne se trouvant pas sur le O2bis ou d'autres officiels (par exemple, le manager de l'équipe) n'ont pas le droit de prendre part, ni pendant l'échauffement non officiel ni pendant l'échauffement officiel au filet. Seul le kiné, s'il n'est pas parmi les 5 officiels sur le banc, peut assister à l'échauffement, mais seulement jusqu'au début de l'échauffement officiel (au filet).</p> <p>Les arbitres doivent attirer l'attention du Délégué Technique au Jeu sur ce genre de cas. Le DT au Jeu a eu raison de faire arrêter cela, vu que c'était une tentative de contourner les règles.</p> <p><u>Note</u> : dans certaines compétitions spéciales, comme par exemple la Coupe du Monde, le début de l'échauffement officiel est déterminé par le Protocole avant le match.</p> <p style="text-align: right;">Règle 4.1.1</p>
<p>1.13.2 nouveau VIDEO</p> <p>Des coaches se trouvaient dans le terrain de l'adversaire et servaient ou effectuaient des</p>	<p>Décision</p> <p>Non.</p> <p>C'est une violation de la règle qui permet de</p>

<p>attaques en direction de membres de leur propre équipe. Est-ce que cela est permis ?</p>	<p>partager le filet pendant l'échauffement. Les coaches et tout autre joueur qui les assiste doivent être informés poliment mais fermement d'avoir cette activité (avec le matériel qui en fait partie) depuis leur propre côté du filet afin d'éviter tout conflit avec l'adversaire ou des blessures éventuelles.</p> <p>Cependant, il est permis aux officiels se trouvant sur la liste d'équipe de se trouver à proximité des poteaux pour éviter qu'une balle tombant du filet puisse causer une situation dangereuse pour les joueurs.</p>
<p>LA TENUE</p>	
<p>1.14 VIDEO Pendant la Coupe du Monde Hommes, une équipe avait deux joueurs qui portaient des maillots avec respectivement les numéros 21 et 22. Est-ce permis?</p>	<p>Décision Pour les matches normaux, les règles permettent de numéroter les joueurs jusqu'à 20. Toutefois, en FIVB, dans les compétitions mondiales et officielles pour les Seniors, qui comprennent la Coupe du Monde, il est permis de porter des numéros supérieurs à 20. Le règlement de la compétition en vigueur doit déterminer la limite supérieure des numéros des joueurs.</p> <p style="text-align: right;">Règle 4.3.3.</p>
<p>1.15 VIDEO Une équipe avait plusieurs joueurs portant des équipements de compression. Certains étaient noirs, d'autres blancs. Est-il permis de porter des équipements de compression de couleurs différentes ?</p>	<p>Décision Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles pour Seniors, ces dispositifs doivent être de la même couleur que la partie correspondante de l'uniforme, mais les couleurs noire, blanche et neutre sont acceptées. Cependant, si les équipes utilisent des équipements de compression, ils doivent être de couleur/design uniforme pour tous les joueurs. Lors des Compétitions Mondiales et Officielles FIVB, les arbitres doivent contrôler cela et signaler toute violation au Délégué Technique FIVB, qui est la personne autorisée pour prendre la décision finale sur ce sujet. Cependant, pour les compétitions non reprises ci-dessus, la règle ne dit rien à propos de l'uniformité de couleur des équipements de compression utilisés par plusieurs joueurs.</p> <p style="text-align: right;">Règle 4.5.3. FIVB - Event Regulations</p>
<p>1.16 nouveau Pendant l'échauffement général, plusieurs membres d'une équipe portaient des vêtements au-dessus de leur tenue officielle ou à la place de leur tenue officielle. Du fait que leur numéro n'était pas visible, cela empêchait la confirmation correcte que les joueurs sur le terrain correspondaient aux cartes d'identité présentées. Est-ce que cela doit être permis ?</p>	<p>Décision Le principe est que tous les joueurs doivent être en tenue officielle à partir du moment où ils entrent sur le terrain pour l'échauffement. Dans certains événements au sommet, le Protocole actuel est dirigé par une équipe spécialiste de la Présentation. Dans ces cas-là, la réglementation peut être différente. Les arbitres doivent être bien informés à ce sujet.</p>

CHAPITRE 2 – FORMAT DU JEU

FAUTES DE POSITION ET DE ROTATION

<p>2.1 Le passeur de l'équipe en position 1 se tenait clairement devant le joueur en position 2, mais juste avant que le ballon de service ne soit frappé, il a sauté en l'air. Est-ce une position légale ?</p>	<p>Décision Faute. Lorsque les joueurs sautent du sol, ils conservent la position qu'ils avaient lors de leur dernier contact avec le sol. Par conséquent, pendant que le joueur de la ligne arrière était dans les airs, son dernier contact avec le sol était pris en compte. Règles 7.4, 7.4.2, 7.4.3</p>
<p>2.2 Le joueur central arrière avait une main au sol clairement devant les pieds de son joueur avant lorsque le ballon a été frappé pour le service. Il avait les deux pieds derrière le pied avant du joueur central en position avant. Est-ce une position légale pour l'équipe en réception ?</p>	<p>Décision Position correcte. Seuls les pieds en contact avec le sol sont pris en compte pour déterminer si les joueurs commettent une faute de position. (sauf pour la situation dans le cas 2.1) Règles 7.4.3, 7.5</p>
<p>2.3 Si le pied d'un joueur en jeu est en contact avec le terrain de l'adversaire au moment du service, est-ce une faute ?</p>	<p>Décision Non. Cette situation ne doit être prise en compte que quand un joueur pénètre dans le terrain adverse au-dessus de la ligne centrale durant un échange. Règles 1.3.3, 7.4</p>
<p>2.4 Une équipe a reçu une mauvaise information concernant le joueur qui devait servir. Le jeu continua. On s'est rendu compte que l'information était incorrecte plus tard dans le set. Que se passe-t-il maintenant ?</p>	<p>Décision Les équipes doivent revenir le plus près possible de leur position initiale. Le score revient au point où l'information erronée a été donnée. Le serveur correct est autorisé à servir. Les TM demandés, les TTM appliqués et les avertissements/sanctions déjà infligés restent valables indépendamment du fait que ceux-ci ont été donnés pendant la partie du jeu disputée avec des informations erronées. Cet événement doit être enregistré sur la feuille de match.</p>
<p>2.5 VIDEO Les équipes n'étaient pas prêtes à jouer car cinq (5) ou sept (7) joueurs étaient sur le terrain lorsque l'arbitre était prêt à siffler pour le service. Qu'aurait-il dû se passer ?</p>	<p>Décision Le 1er arbitre doit siffler pour le service quand il est sûr que les équipes sont prêtes à jouer et que le serveur est en possession du ballon. Il doit toujours y avoir 6 joueurs par équipe en jeu. Vu que le 1er arbitre a remarqué l'erreur <i>avant</i> de siffler pour le service, il doit donner une sanction pour retard de jeu à l'équipe fautive. La prochaine équipe à servir dépend du <u>type de la sanction pour retard</u>. Mais si le 1er arbitre a quand même sifflé pour le service alors que seulement 5 ou 7 joueurs étaient sur le terrain, il doit immédiatement arrêter l'échange et le faire rejouer sans aucune sanction.</p>

	<p>Si la situation est découverte après la fin de l'échange, le résultat de cet échange doit être annulé et l'échange doit être rejoué sans aucune sanction.</p> <p>Si personne n'a découvert la situation ou qu'on la découvre seulement après le début du prochain échange, l'échange joué avec 5 (ou 7) joueurs d'une équipe ne peut pas être rejoué.</p> <p style="text-align: right;">Règles 7.3.1., 7.5, 12.3, 12.4.3</p>
<p>2.6. Après un service, exécuté par un mauvais serveur, le ballon est allé dehors. Lorsque l'échange fut fini, le marqueur signala la faute de rotation. Combien de points l'équipe en réception va-t-elle recevoir ?</p>	<p>Décision Un seul point sera donné, dû à la faute de rotation et le fait de savoir quelle équipe a « gagné » l'échange importe peu.</p> <p style="text-align: right;">Règle 7.7.1.1</p>
<p>2.7 VIDEO Si le pied d'un joueur sur le terrain est en contact avec la zone libre au moment de la frappe de service, est-ce une faute?</p>	<p>Décision Oui, c'est une faute parce que, au moment de la frappe de service, tous les joueurs, à l'exception du serveur, doivent se trouver à l'intérieur de leur propre terrain. Par conséquent, c'est une faute si un joueur sur le terrain est en contact avec la zone libre au moment du service.</p> <p style="text-align: right;">Règles 1.3.3, 7.4</p>

CHAPITRE 3 – ACTIONS DE JEU

EN JOUANT LE BALLON

<p>3.1 La 1ère touche du ballon envoya celui-ci hors des antennes. Le passeur suivi le ballon dans la zone libre adverse et essaya de le jouer vers l'arrière - mais le ballon est allé en direction du terrain et du filet du côté des adversaires. Le 1er arbitre a sifflé et a signalé un « ballon dehors ». A quel moment le ballon est-il « dehors » ?</p>	<p>Décision Le ballon était «dehors » dès qu'il a complètement quitté l'espace au-dessus de la zone libre et est entré dans l'espace au-dessus du terrain du côté adverse.</p> <p style="text-align: right;">Règles 10.1.2, 10.1.2.2</p>
<p>3.2 Un joueur peut-il jouer légalement la balle avec la paume de la main tournée vers le haut ?</p>	<p>Décision Oui il peut. La touche doit être jugée en fonction de la qualité du contact de la balle - c'est-à-dire est-ce un rebond doux ou dur ou bien la balle a-t-elle été attrapée et/ou lancée ou pas ? Le 1er arbitre ne doit pas être trop pressé en sifflant cette action à moins qu'il ne puisse clairement voir que le ballon est attrapé et/ou lancé.</p> <p style="text-align: right;">Règles 9.2.1, 9.2.2, 9.3.3, 9.3.4</p>
<p>3.3 Lors d'une 1ère touche de balle le ballon rebondit d'un bras à l'autre et ensuite sur le torse du joueur durant une seule action et sans avoir été tenu ou lancé. Le 1er arbitre a laissé le jeu se prolonger. Est-ce correct?</p>	<p>Décision La décision du 1er arbitre est correcte. Les contacts multiples en "première touche de balle" autorisés sont les suivants : Réception du service. Réception d'une frappe d'attaque. Ceci peut être une attaque douce ou puissante. Réception d'un ballon contré par sa propre équipe Réception d'un ballon contré par l'adversaire. Un joueur a le droit d'avoir des contacts successifs avec le ballon lors de la première touche tant qu'il ne fait qu'une seule et même action pour jouer le ballon. Il reste cependant possible de siffler un ballon tenu ou porté sur le premier contact si deux phases différentes (d'abord attraper, puis lancer) sont constatées durant cette action.</p> <p style="text-align: right;">Règles 9.2.3.2, 14.2, Directives et Instructions</p>
<p>3.4 Un contreur a «redirigé» le ballon vers le sol de l'adversaire. Est-ce légal?</p>	<p>Décision Cela dépend si la balle est attrapée ou lancée (faute) ou plutôt qu'elle rebondit (pas de faute). Il est légal de contrer le ballon et de le diriger vers le terrain adverse, mais le contact illégal «tenu» peut être sifflé lors du contre.</p> <p style="text-align: right;">Règle 9.2.2</p>
<p>3.5 VIDEO VIDEO Un joueur a sauté en l'air pour essayer de récupérer le ballon près des sièges des</p>	<p>Décision Action autorisée. A l'extérieur de sa propre zone libre, un joueur est autorisé à jouer le ballon et</p>

<p>spectateurs de son propre côté du filet. Après avoir touché le ballon, il a atterri dans les sièges. Est-ce une action autorisée?</p>	<p>même à prendre appui pour pouvoir toucher le ballon. Ceci inclut également le banc de sa propre équipe vu que celui-ci se trouve hors de la zone libre. La même action est interdite de l'autre côté du filet, du côté de l'adversaire. Règles 9, 9.1.3, 10.1.2</p>
<p>3.6 VIDEO Pendant un échange, une joueuse est allée jouer le ballon dans la zone réservée au public. Au moment où elle allait toucher le ballon, un spectateur se leva pour attraper la balle. Le coach a demandé de rejouer l'échange à cause de l'intervention du spectateur. L'arbitre a refusé. Etait-ce une décision correcte du 1er arbitre ?</p>	<p>Décision Oui. La joueuse est autorisée à récupérer le ballon de n'importe où à l'extérieur de son propre côté de l'aire de jeu, incluant le banc d'équipe, les tribunes, etc. En revanche, si la joueuse est bien prioritaire pour jouer le ballon dans l'aire de jeu, elle n'a pas le cette priorité à l'extérieur de l'aire de jeu. Règles 9, 9.1.3</p>
<p>3.7 Le 1er arbitre doit-il siffler une faute de touche lors d'un sauvetage spectaculaire ?</p>	<p>Décision L'arbitre doit considérer le principe de "laisser voler le ballon". Cela signifie que lorsqu'un joueur exécute un mouvement rapide et fait un gros effort pour récupérer le ballon, et qu'au moment du contact avec le ballon un léger « double contact » survient, il doit être moins sévère que pour une phase normale Instructions et Directives Arbitrales Règle 9.7</p>
<p>3.8 Un ballon heurta de la tête d'un contreur de l'équipe A et se dirigea vers la zone libre de l'équipe B en passant au-dessus de l'antenne. Un joueur de l'équipe A poursuit le ballon pour le ramener dans son camp. Est-il autorisé de ramener le ballon de cette manière ?</p>	<p>Décision Oui. Le ballon franchit le plan vertical du filet au-dessus de l'antenne vers la zone libre de l'adversaire en partie à travers l'espace extérieur. Pour cette raison, l'équipe A a le droit de renvoyer le ballon dans son propre camp à travers l'espace extérieur du filet du même côté du terrain. Les juges de lignes ne doivent pas signaler cette phase de jeu tant que le ballon n'est pas hors jeu. Règle 10.1.2</p>
<p>3.9 Le juge de ligne doit-il signaler quand, après le second contact d'une équipe, le ballon traverse le plan vertical du filet à l'extérieur de la zone de passage vers la zone libre de l'adversaire?</p>	<p>Décision Non, le jugement de ce genre de ballon n'entre pas dans les compétences du juge de ligne. Règles 8.4.1, 8.4.2, 9.1, 10.1.2, 10.1.2.1, 10.1.2.2</p>
<p>3.10 Le passeur de l'équipe A a touché le ballon au-dessus du bord supérieur du filet de telle façon que ses doigts étaient dans l'espace de jeu adverse au moment du contact de avec le ballon. Après la passe, le ballon prit une trajectoire parallèle au filet en direction d'un attaquant. Le contreur de l'équipe B toucha le ballon dans</p>	<p>Décision Chaque équipe doit jouer le ballon dans son propre espace et sa propre aire de jeu (sauf dans le cas de la Règle 10.1.2). Au-dessus du bord supérieur du filet, la position de la main doit être prise en compte. Pour cette raison, comme le passeur a touché le ballon dans l'espace adverse, il a commis une</p>

<p>l'espace de jeu de l'équipe A, de telle sorte que l'attaquant de l'équipe A ne put pas effectuer sa frappe d'attaque. Quelle doit être la décision de l'arbitre ?</p>	<p>faute. Le contreur a également commis une faute en touchant le ballon dans le camp adverse avant la frappe d'attaque, parce que au-dessus du bord du filet, la position de la main doit être prise en compte. Néanmoins, seule la première faute est sanctionnée. Toucher le ballon dans le camp adverse sous le filet est différent. Ici, c'est la position du ballon qui est prise en compte, donc l'action est fautive si le ballon a complètement franchi le plan vertical du filet.</p> <p style="text-align: right;">Règle 9</p>
<p>3.11 VIDEO Un coach se trouvant légalement dans sa zone libre peut-il attraper le ballon passant au-dessus de l'antenne, alors qu'un joueur adverse essaye de jouer le ballon?</p>	<p>Décision Non. Aucun membre d'une équipe, coach inclus, n'a le droit d'empêcher un adversaire de jouer un ballon traversant le plan vertical du filet à l'extérieur de la zone de passage. Peu importe que cette action soit intentionnelle ou non. Cela signifie que le coach se trouvant légalement dans sa zone libre doit « libérer le passage » si un joueur adverse cherche à récupérer le ballon pour le renvoyer dans son propre camp.</p> <p style="text-align: right;">Règle 10.1.2.2.</p>
<p>3.11.1 (nouveau) VIDEO Après une mauvaise réception de l'équipe B, le ballon est passé en dehors de l'espace de passage en direction de la zone libre de l'adversaire. Un joueur de cette équipe a démarré afin de rejouer le ballon. Il est passé en dessous du filet, sans toucher ni le terrain adverse ni le filet mais à cause d'un adversaire qui se trouvait toujours dans son propre terrain et qui se dirigeait aussi en direction du ballon, il n'a pas pu rejouer celui-ci. Est-ce que le joueur de l'équipe A a interféré dans l'action du joueur de l'équipe B ?</p>	<p>Décision Tout joueur a le droit de se trouver et de se déplacer librement dans son propre terrain et espace de jeu. Il y a des limitations à jouer dans le terrain ou dans l'espace de jeu adverse ou dans la zone libre. C'est pourquoi décider d'une interférence est un point crucial, si le joueur de l'équipe A était à l'intérieur de son terrain ou dans la zone libre. S'il s'est déplacé dans son propre terrain, son action était légale. D'un autre côté, s'il se trouvait dans la zone libre et que son mouvement peut être considéré comme une interférence, il a commis une faute.</p> <p style="text-align: right;">Règle 10.1.22</p>
<p>3.11.2 (nouveau) VIDEO Le ballon a rebondi du contre de l'équipe A, a touché le filet et la bande latérale du côté de l'équipe B, puis a atterri dans le terrain. Le 1^{er} arbitre décida que l'action était un contre victorieux et que la prochaine équipe au service était l'équipe A. Était-ce une décision correcte ?</p>	<p>Décision Non. Si la balle touche seulement la bande latérale, l'action est légale. Mais si le ballon touche également l'antenne, c'est déjà une faute. Dans la pratique, si le fait de toucher la bande latérale/l'antenne modifie le rebond (la direction) naturelle du ballon, c'est une indication claire qu'il a touché quelque chose de solide, comme</p>

	<p>l'antenne, bien qu'il n'ait en réalité pas « touché » l'antenne vu que la bande latérale a évité un contact physique.</p> <p>Vu que le ballon qui venait du contre a touché la bande latérale ET l'antenne, peu importe le côté du contre ou de l'attaque : il était OUT avant de toucher le sol, donc le service suivant revient à l'équipe B.</p> <p style="text-align: right;">Règle 6.1.1.2., 8.4.3</p>
PENETRATION SOUS LE FILET	
<p>3.12</p> <p>Un attaquant est retombé avec ses talons sur la ligne centrale, mais avec la plus grande partie de ses pieds sur les pieds du contre adverse, l'empêchant de se déplacer. Y a-t-il interférence ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. Ceci est bien une interférence. Interférence signifie qu'un joueur empêche un adversaire de se déplacer, de jouer le ballon ou gêne l'adversaire dans sa tentative de jouer le ballon.</p> <p style="text-align: right;">Règles 11.2.1, 11.2.2.1, 11.2.4</p>
<p>3.13</p> <p>Un contact physique constitue-t-il toujours une interférence ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. En réalité, de nombreux contacts se produisent pendant une rencontre - mais l'arbitre (c'est-à-dire le 1^{er} arbitre dans le cas où cela se passe au-dessus du filet, le 2nd arbitre dans le cas d'une pénétration) doit siffler si un joueur interfère avec l'adversaire ou l'empêche de jouer.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.2.1</p>
<p>3.14 VIDEO</p> <p>Pendant un sauvetage spectaculaire, un joueur pénètre dans le camp de l'adversaire, de sorte que son corps touche le sol, mais ses deux jambes se trouvent en l'air dans le camp adverse sans qu'aucune partie d'elles ne se trouve au-dessus de la ligne centrale. Il n'y a aucune interférence avec les joueurs adverses. Est-ce une action fautive ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non. Suivant la Règle 11.2.2 il est permis de toucher le camp adverse tant qu'un pied est en contact avec la ligne centrale ou se trouve au-dessus de celle-ci, ou avec toute partie du corps se trouvant au-dessus du ou des pied(s) tant qu'il n'y a pas d'interférence avec le jeu de l'adversaire.</p> <p>Comme les pieds n'ont pas touché le camp adverse et qu'il n'y a pas eu d'interférence avec le jeu de l'adversaire, la situation ne peut pas être considérée comme fautive.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.2.2</p>
JOUEUR AU FILET OU TOUCHANT LE FILET	
<p>3.15 VIDEO</p> <p>Après un contact simultané au-dessus du filet, le ballon tombe à l'extérieur du terrain de l'équipe A. Quelle sera la prochaine équipe à servir ?</p>	<p>Décision</p> <p>Si le contact avec le ballon entre les adversaires est réellement simultané, situé exactement au-dessus du plan vertical du filet, dans une zone où les deux joueurs ont le droit de jouer le ballon, et que le ballon retombe à l'extérieur du terrain de l'équipe A, la faute est attribuée à l'équipe adverse. L'équipe A gagne le droit de servir.</p>

	Règles 9.1.2.2, 9.1.2.3
<p>3.16 Une frappe d'attaque pousse le filet dans les avant-bras du contreur. Est-ce une faute de filet?</p>	<p>Décision Non. Si le filet touche le contreur, il n'y a pas de faute.</p> <p style="text-align: right;">Règles 11.3.1, 11.4.4</p>
<p>3.17 Après être retombé correctement sur ses appuis, un contreur se retourne et heurte avec ses épaules la partie du filet se trouvant entre les antennes. Ce fait doit-il être considéré comme une faute?</p>	<p>Décision Non. Vu que l'action de jouer le ballon était terminée avant que le joueur se retourne, le contact avec le filet ne représente pas une faute.</p> <p style="text-align: right;">Règles 11.3.1, 11.4.4</p>
<p>3.18 Un attaquant de l'équipe A touche le ballon en position 4, au moment où un adversaire touche légèrement le filet de l'autre côté du terrain, en position 2 de l'équipe A. Est-ce une faute de filet?</p>	<p>Décision Pas de faute. Le contact avec le filet entre les antennes pendant une action de jouer le ballon est une faute. L'action de jouer le ballon inclut (entre autres) le saut, la frappe et la retombée stable, prêt pour une nouvelle action. Si le joueur qui a touché le filet était dans l'action de jouer le ballon, et avait une influence sur le jeu, il/elle a commis une faute.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.3.1, 11.4.4</p>
<p>3.19 VIDEO En tentant de contrer, mais sans toucher le ballon qui est proche de lui, le contreur touche le filet. Est-ce une faute?</p>	<p>Décision Oui – parce que c'est « dans l'action » de jouer ou de tenter de jouer le ballon, même si aucun contact avec le ballon n'a eu lieu.</p> <p style="text-align: right;">Règles 11.3.1, 11.4.4</p>
<p>3.20 Un contreur central dépasse le haut du filet et touche la bande supérieure du filet en tentant d'arrêter une combinaison de jeu proche de lui. Est-ce une action fautive?</p>	<p>Décision Oui – le contact avec le filet est effectivement "une faute de filet" : le contreur est proche de l'action et le contact a eu lieu entre les antennes.</p> <p style="text-align: right;">Règles 11.3.1, 11.4.4</p>
<p>3.21 VIDEO Un attaquant retombe de manière stable sur le sol, fait deux pas et touche légèrement le filet à l'extérieur de l'antenne alors que le ballon est toujours en jeu. Est-ce une faute ?</p>	<p>Décision Non le joueur n'a pas commis de faute car : Premièrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le contact a eu lieu à l'extérieur de l'antenne Ensuite • il a déjà fini son action de jouer le ballon et est prêt pour une nouvelle action • il n'a pas utilisé le filet comme support ou comme aide pour se stabiliser <p style="text-align: right;">Règles 11.3.1, 11.3.2, 11.4.4</p>
<p>3.22 Un attaquant retombe en déséquilibre sur le sol, fait 2 pas et s'appuie avec sa poitrine contre le filet entre les antennes alors que le ballon est toujours en jeu. Si le joueur ne s'était pas accroché au filet, il serait tombé dans le camp</p>	<p>Décision Oui, si un joueur utilise le filet comme support ou comme soutien pour se stabiliser, entre les antennes, son action est considérée comme une interférence avec le jeu.</p>

adverse. Est-ce une action fautive?	Règles 11.3.1, 11.4.4
3.23 Un passeur effectue une passe courte et quand l'attaquant frappe le ballon, il touche également le passeur avec son genou. Ce contact pousse le passeur légèrement contre le filet. Est-ce une action fautive?	Décision Oui, car le passeur était dans l'action de jouer le ballon. Règles 11.3.1, 11.4.4
3.24. VIDEO Un joueur touche le filet avec un pied pendant qu'il joue le ballon. Cette action est-elle correcte?	Décision Non. Cette action n'est pas correcte. Le joueur qui touche le filet est dans l'action de jouer le ballon quand il touche le filet. Les Règles de Jeu ne font pas de différence si le filet est touché par le bras, la main ou le pied. Règles 11.3.1, 11.4.4
3.25. VIDEO Une joueuse touche le filet avec ses cheveux dans son action de jouer le ballon. Son action est-elle correcte?	Décision Oui. Cette situation ne doit être considérée comme fautive que s'il apparaît clairement que le contact avec le filet a gêné la capacité de l'adversaire à jouer le ballon ou si ce contact a interrompu l'échange (par exemple une queue de cheval coincée dans le filet). S'il n'y a pas eu d'interférence sur le jeu de l'adversaire ou dans l'échange, les arbitres ne doivent pas interrompre le jeu. Règles 11.3.1, 11.4.4
3.26. VIDEO Un attaquant, après avoir attaqué le ballon, touche la main du contreur qui se trouvait au-dessus du plan vertical du filet et l'amène à toucher la bande supérieure du filet. Des fautes ont-elles été commises pendant cette action ?	Décision Le contact du filet par le contreur ne peut pas être considéré comme fautif, parce que son action a été modifiée par l'attaquant. Cependant, si le 1er arbitre constate que l'attaquant a entraîné la main de l'adversaire dans le filet dans un mouvement volontaire, l'attaquant commet une faute en interférant avec le jeu de l'adversaire, ce qui ne correspond pas à l'esprit du FAIR-PLAY. Dans ce cas, l'action de l'attaquant doit être sanctionnée, en la considérant comme une conduite grossière, avec l'application de la sanction prévue. Règles 11.3.1, 20.2.1
3.26.1. VIDEO Un joueur participant à un contre collectif a déjà fini son action de contre et est retombé sur le sol. Cependant, un second contreur actif dans la même action de contre, retombe sur le 1er contreur et le pousse dans le filet entre les antennes. Ce contact avec le filet doit-il être considéré	Décision Oui. Tous les joueurs participant à un contre collectif sont considérés comme étant une entité unique. Si l'un d'eux est toujours dans l'action de jouer le ballon, cela signifie que le groupe complet est dans l'action. C'est pourquoi le contact du filet par l'autre joueur doit être considéré comme fautif.

comme fautif ?	Règles 11.3.1
<p>3.26.2 (nouveau) VIDEO</p> <p>Est-il permis pour un joueur de pénétrer dans l'espace adverse en dessous du filet lorsque cela choque l'adversaire, bien qu'il n'y ait aucun contact physique avec le joueur adverse ?</p>	<p>Décision</p> <p>C'est permis à condition que le joueur adverse ne soit pas gêné, en étant empêché de jouer le ballon.</p> <p>Une interférence peut se produire même s'il n'y a pas de contact physique entre les joueurs. Le 1^{er} arbitre a le droit d'arrêter le jeu suite à une faute du joueur qui pénètre et, si nécessaire, l'avertir/le sanctionner.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.2.1</p>
<p>3.26.3 (nouveau) VIDEO</p> <p>Après une réception de service médiocre de l'équipe B, le ballon a rebondi dans le filet à proximité de la bande latérale. Un joueur de l'équipe A en position 2 fit clairement un mouvement de côté en direction du ballon, le toucha à travers le filet avec ses avant-bras levés bien hauts. Le joueur adverse ne fut pas capable de jouer le ballon venant du filet à cause du rebond modifié. Le 1^{er} arbitre siffla une faute de filet contre le joueur de l'équipe A. Était-ce une décision correcte ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, c'était une décision correcte.</p> <p>Ce ne serait pas une faute si le ballon touche le joueur à travers le filet dans une situation où le joueur qui se trouve près du filet est dans une position passive/neutre, sans faire de mouvement vers le ballon OU se protège le visage/corps d'un ballon attaqué en force.</p> <p>Mais si le joueur se déplace vers le ballon, en le « chassant » et le touche de façon délibérée et change la direction et/ou la vitesse ou le rebond du ballon, ce n'est pas permis.</p> <p style="text-align: right;">Règle 11.4.4</p>
SERVICE	
<p>3.27</p> <p>Au moment où un joueur frappe le ballon pour le service, le marqueur signale au 2ème arbitre que ce n'est pas le bon serveur ou qu'il y a une faute de rotation. Le 2ème arbitre interrompt le jeu. L'action du marqueur est-elle correcte?</p>	<p>Décision</p> <p>Action correcte du marqueur. Quand un mauvais serveur est prêt à servir le ballon, le marqueur doit attendre que l'action de servir soit effective avant d'informer les arbitres de la faute.</p> <p style="text-align: right;">Règles 7.7.1, 12.2.1, 12.7.1, 25.2.2.2</p>
<p>3.28</p> <p>Après le coup de sifflet autorisant le service, l'équipe au service s'aperçoit que ce n'est pas le bon serveur. Le serveur correct pénètre alors dans la zone de service, prêt à servir. Ce joueur peut-il servir à ce moment ?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui. A condition que l'exécution du service soit réalisée par le joueur correct dans les 8 secondes après le coup de sifflet pour le service. Le 1er arbitre ne doit pas siffler une seconde fois.</p> <p style="text-align: right;">Règle 12.4.4</p>
<p>3.29 VIDEO</p> <p>Le serveur lança la balle haut en l'air en ayant le dos tourné vers le terrain. Il attrapa ensuite le ballon et servit immédiatement avant la fin des 8 secondes autorisées pour l'exécution du service. Était-ce une action autorisée pour le serveur ?</p>	<p>Décision</p> <p>L'action du serveur était légale. Lors du service, le ballon doit être frappé avec une seule main ou n'importe quelle partie du bras après avoir été lancé ou lâché des mains.</p> <p>Toute action considérée par le 1er arbitre comme étant un ballon « lancé pour service » doit se terminer avec une frappe du ballon pour le</p>

	service. Règle 12.4.2
3.30 Le ballon de service touche le filet et l'antenne du côté du 1er arbitre avant d'être joué par l'équipe en réception. Le 1er arbitre siffle une faute de service. Est-ce une décision correcte du 1er arbitre ?	Décision La décision du 1er arbitre est correcte. Un ballon touchant l'antenne est "out". Dans les règles actuelles, si le contact avec l'antenne a lieu du côté du 2ème arbitre, celui-ci doit siffler la faute. Si pendant l'échange, après la 3ème touche de balle, le ballon touche l'antenne ou passe au-dessus de celle-ci, alors l'arbitre doit siffler et le signal est aussi OUT. Règle 8.4.3, 23.3.2.3. i, 24.3.2.8., 27.2.1.3
3.31 (3.32/2018) L'équipe A sert. Le ballon touche le filet et retombe vers le sol du côté de l'équipe A. Un joueur de l'équipe B se penche sous le filet et attrape le ballon avant qu'il touche le sol. Est-ce autorisé ?	Décision Oui. Le 1er arbitre doit siffler immédiatement dès qu'il est clair que le ballon ne franchira pas le filet à travers l'espace de passage. A ce moment, le ballon est hors jeu. Le 1 ^{er} arbitre ne doit pas attendre que le ballon touche le sol ou un joueur de l'équipe au service. Règle 12.6.2.1
3.32 (3.32.1/2018) VIDEO Est-il autorisé d'effectuer un service sauté en touchant le ballon avec les 2 mains ?	Décision Non. La règle stipule que pour exécuter une frappe de service, peu importe que le serveur saute ou soit au sol, le ballon doit être frappé d'une seule main/bras. C'est pourquoi frapper le ballon avec les 2 mains est interdit et fautif. Règle 12.4.1, 12.6.1.2
FRAPPE D'ATTAQUE	
3.33 Un passeur arrière prend son impulsion dans la zone d'attaque et passe le ballon <u>qui se trouve entièrement au-dessus de la bande supérieure du filet</u> en direction d'un attaquant. Avant que l'attaquant puisse toucher le ballon, celui-ci pénètre le plan vertical du filet où il est bloqué par le passeur adverse. Y a-t-il une faute ?	Décision Oui. La passe devient une frappe d'attaque illégale effectuée par un joueur arrière quand l'attaque devient effective (dans ce cas-ci, quand le ballon touche le contre adverse). L'échange est remporté par l'équipe au contre. Règle 13.1.3
3.34 (3.35/2018) VIDEO Lors d'un second contact, un joueur passa le ballon qui était proche du filet en direction du camp adverse. Selon le 1 ^{er} arbitre, aucun joueur de l'équipe A ne pouvait jouer le ballon. Le contreur de l'équipe B passa ses mains à travers le plan supérieur du filet et contra le ballon. Quelle est la décision correcte pour le 1 ^{er} arbitre ?	Décision Même si ce n'est que le second contact d'une équipe, si le ballon se dirige vers le camp adverse, c'est une frappe d'attaque. Comme, selon le jugement de l'arbitre, aucun joueur de l'équipe A ne peut atteindre ou n'a l'intention de jouer le ballon, le contre de l'équipe B est légal. Règles 13.1.1, 14.3, Guidelines 14.1
3.35 (3.36/2018)	Décision

<p>Un joueur de la zone arrière saute dans la zone avant et, en second contact, frappe le ballon qui se trouve entièrement au-dessus du bord supérieur du filet. Le ballon rebondit dans la bande du filet et ne passe pas du côté de l'adversaire. Est-ce une faute ?</p>	<p>Non. Comme le ballon n'a ni franchi le plan vertical du filet ni été touché par un contreur, la frappe d'attaque n'est pas effective. L'échange continue.</p> <p style="text-align: right;">Règles 9.1, 13.1.3, 13.2.2, 13.3.3</p>
<p>3.36 (3.37/2018) Un réceptionneur de l'équipe A saute derrière la ligne d'attaque et touche un ballon venant du service adverse. Le ballon se trouve entièrement au-dessus du bord supérieur du filet. Le contact a eu lieu derrière la ligne d'attaque. L'échange doit-il continuer?</p>	<p>Décision Oui, étant donné que le contact avec le ballon a eu lieu entièrement en zone arrière.</p> <p style="text-align: right;">Règles 13.3.4, 19.3.1.3</p>
<p style="text-align: center;">CONTRE</p>	
<p>3.37 (3.38/2018) Un joueur de l'équipe A effectue une mauvaise passe et le ballon franchit le plan vertical du filet. Le contreur central de l'équipe B touche le ballon de l'autre côté du filet et l'envoie contre le bras levé du passeur arrière de l'équipe A, qui se trouvait encore à proximité et au-dessus du bord supérieur du filet. Le ballon repart alors au-dessus du filet dans le camp de l'équipe B. Qui a commis la faute?</p>	<p>Décision Le contre du passeur est fautif car c'est un joueur de la zone arrière. Intercepter un ballon venant de l'adversaire à proximité du filet est un contre si une partie du corps se trouve au-dessus du bord supérieur du filet.</p> <p style="text-align: right;">Règles 14.1.1, 14.1.3, 14.6.2</p>
<p>3.38 (3.39/2018) Est-il autorisé pour un contreur de passer les mains au-dessus du filet pour contrer une action « de passe » d'un adversaire ?</p>	<p>Décision Contrener une passe est une faute. Toutefois, il est absolument nécessaire pour le 1er arbitre de déterminer l'action du passeur. Il doit savoir si la passe est</p> <ul style="list-style-type: none"> • effectuée parallèlement au filet (faute du contreur) ou • prenait la direction du filet, donc transformant la passe en frappe d'attaque (pas de faute, s'il n'y a pas de coéquipier du passeur proche du ballon et voulant jouer celui-ci). <p style="text-align: right;">Règles 14.1.1, 14.3</p>
<p>3.39 (3.40/2018) Un joueur de l'équipe A contre l'attaque d'un joueur de l'équipe B. Ensuite le contreur central de l'équipe B contre le contre de l'équipe A. Est-il correct de contrer un ballon contré?</p>	<p>Décision Oui, contrer consiste à intercepter un ballon provenant de l'adversaire. Donc il est légal de contrer un contre de l'adversaire.</p> <p style="text-align: right;">Règle 14.1.1</p>
<p>3.40 (3.41/2018) Un ballon est contré directement vers le sol. Juste avant le contact du ballon avec le sol du camp adverse, le ballon touche légèrement le pied au sol d'un des contreurs qui pénètre dans le camp adverse. Le 1^{er} arbitre décide que le contre est</p>	<p>Décision Décision correcte du 1er arbitre cette fois.</p>

valable. A-t-il raison?	Règle 11.2.1
3.41 (3.42/2018) Un ballon contré par un contreur de l'équipe B pénétrant légalement de l'autre côté du filet, vole de quelques mètres parallèlement au filet avant qu'un second joueur de l'équipe B touche le ballon en faisant une action de contre vers le sol du camp de l'équipe A. Le ballon n'est jamais entré dans l'espace de jeu de l'équipe B. Qui reçoit le prochain service ?	Décision L'équipe A. L'action du second joueur de l'équipe B ne peut pas être considérée comme un contre car le ballon vient d'un contre réalisé par un de ses coéquipier. Donc, le joueur de l'équipe B effectue une frappe d'attaque dans l'espace de jeu de l'adversaire, ce qui est une faute selon les règles de Jeu. Règles 11.1.2, 14.1.1, 14.2, 14.3
3.42 (3.43/2018) Un attaquant peut-il toucher un ballon venant de la réception d'un de ses coéquipiers avec ses deux mains en faisant une action de contre, en dirigeant le ballon vers l'autre côté du filet ?	Décision Cette action est autorisée, à condition qu'il n'y ait pas de double contact et que le ballon ne soit ni tenu ni lancé. Le contact doit toutefois avoir lieu dans le camp du joueur et non dans celui de l'adversaire.
3.43 (3.44/2018) Le ballon a eu de multiples contacts avec la tête et les mains de plusieurs contreurs. Cela est-il permis?	Décision A condition qu'il s'agisse d'une action de contre et pas des actions séparées, cela compte comme un seul contact du contre. Après le contre, il reste à l'équipe trois autres contacts avec le ballon. Règles 9.1, 14.2, 14.4.1
3.44 (3.45/2018) Attaque illégale d'un joueur arrière face à un contre illégal (contact simultané) dans l'espace de jeu de l'attaquant. Quelle est la faute?	Décision Double faute et donc échange rejoué. La frappe d'attaque du joueur arrière est illégale. Le contre simultané par le contreur est aussi illégal, parce que le contact a lieu <u>dans l'espace de jeu de l'attaquant.</u> Règles 13.3.1, 13.3.3, 14.1.1, 14.6.1, 14.6.2
3.45 (3.46/2018) Un(e) joueur(se) arrière est à distance d'un contre collectif et plus bas que le bord supérieur du filet, mais est néanmoins touché par le ballon. Est-ce un contre illégal ?	Décision Non, le joueur ne fait pas partie du contre collectif et n'est pas plus haut que le bord supérieur du filet quand le ballon le touche. Il n'est donc pas un contreur. Ce contact est considéré comme la première touche de l'équipe. Règles 9.3.1, 14.1.1
3.46 (3.47/2018) Un contreur a touché le ballon plus bas que le bord supérieur du filet, bien qu'une partie de sa main était au-dessus du filet. Est-ce un contre?	Décision Oui, le fait d'avoir une partie du corps au-dessus du filet est crucial. L'équipe a donc encore droit à trois autres touches de balle. Règles 9.1, 14.1.1, 14.4.
3.47 (3.48/2018) Un contreur a touché le ballon alors qu'il était déjà redescendu de son saut et que son corps était entièrement en dessous du bord supérieur	Décision La décision était correcte. Au moment du contact avec le ballon, aucune partie du corps du contreur ne se trouvait au-dessus du bord supérieur du

<p>du filet. Lorsqu'il a touché le ballon à nouveau, l'arbitre a signalé une "double touche". Etait-ce correct?</p>	<p>filet. Par conséquent, cette action ne peut pas être considérée comme un contre, mais comme la première touche de l'équipe et le contact suivant était donc une "double touche" Règles 9.1, 14.1.1, 14.4.1</p>
<p>3.48 (3.49/2018) Frappe d'attaque illégale d'un joueur arrière face à une tentative de contre du libéro. Quelle action est la première?</p>	<p>Décision La frappe d'attaque <i>devient</i> une faute au moment où le ballon traverse totalement le filet ou lorsque le contre le touche. La tentative de contre du libéro est une action qui arrive <i>avant</i> que l'attaque adverse soit effective et est donc la première faute. Règle 19.3.1.3</p>
<p>3.49 (nouveau) VIDEO Un joueur de l'équipe A a attaqué le ballon, qui a été bloqué par le contre de l'équipe B. Après la touche du contre, le ballon traversa l'espace en dessous du filet et toucha le sol du terrain de l'équipe B. Quelle équipe a gagné l'échange ?</p>	<p>Décision Ceci doit être considéré comme un contre correct, l'échange a été gagné par l'équipe B.</p>
<p>3.50 (nouveau) VIDEO Une attaquante a attaqué le ballon OUT, mais les cheveux (attachés en queue de cheval) de la contreuse ont touché le ballon. Le contact a été prouvé par l'image vidéo du challenge. Le 1^{er} arbitre décida « ballon touché » et service à suivre pour l'équipe attaquante. Est-ce que cette décision était correcte ?</p>	<p>Décision Non. Le contact du filet avec les cheveux n'est pas considéré comme une faute, sauf si ce contact avec le filet a une influence sur le jeu. Pour rester cohérent avec cette approche, le contact avec les cheveux de la bloqueuse n'est pas considéré comme une touche. L'échange aurait dû être gagné par l'équipe en défense.</p>
<p>3.51 (nouveau) VIDEO La balle rebondit très haut après le contre de l'équipe A, et retourna ensuite en direction de l'espace adverse. Là, un joueur proche du filet, avec une partie du corps au-dessus de la bande supérieure du filet, toucha le ballon. Le ballon rebondit sur la bande supérieure du filet et le même joueur le toucha à nouveau. Est-ce une action légale ?</p>	<p>Décision Oui, le 1^{er} arbitre a pris une bonne décision en laissant l'échange continuer. Si un joueur, proche du filet et avec une partie du corps au-dessus de la bande supérieure du filet, touche le ballon provenant de l'adversaire, l'action peut être ou un contre ou une frappe d'attaque. Pour le jugement, la position de(s) la main(s) du joueur ou d'une autre partie de son corps doit être prise en compte, mais la hauteur du ballon n'a pas d'influence. La touche par le joueur est considérée comme un contre si le joueur saute plus haut que le bord supérieur du filet pour intercepter le ballon avec une ou deux mains, sans effectuer un mouvement classique de smash/prise d'élan (refer. Cas 3.54). En se basant sur l'interprétation ci-dessus, la situation illustrée sur la vidéo doit être considérée comme une action de contre légale.</p>
<p>3.52 (nouveau) VIDEO Un ballon a été bloqué directement vers le sol.</p>	<p>Décision Non.</p>

<p>Avant que la balle touche le terrain adverse, le ballon heurta la jambe du contreur central, qui était déjà au sol sans intention de jouer le ballon du pied. S'il n'y avait pas eu le contact avec sa jambe, le ballon aurait clairement touché le terrain du côté de l'équipe B.</p> <p>Est-ce que le contact avec la jambe du contreur central peut être considéré comme une interférence dans le jeu de l'adversaire ?</p>	<p>Vu que le contact avec la jambe du contreur central n'était pas intentionnel et qu'il se trouvait déjà sur le sol, il n'a pas commis de faute.</p> <p>Cependant, si le contact avait bien eu lieu au-dessus du sol et qu'un adversaire avait eu la possibilité de jouer le ballon, alors il y aurait eu interférence.</p>
<p>3.53 (nouveau) VIDEO</p> <p>Un passeur arrière, tourné face à sa ligne de fond, sauta à proximité du filet et le ballon attaqué par un adversaire toucha sa tête.</p> <p>Est-ce que cette action peut être considérée comme un contre illégal ?</p>	<p>Décision</p> <p>Pour considérer qu'une action est un contre, 3 conditions doivent être remplies en même temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le joueur est proche du filet - le ballon provient de l'adversaire - le joueur a une partie du corps au-dessus du bord supérieur du filet. <p>La direction dans laquelle le joueur est tourné n'a aucune importance.</p> <p>Si l'arbitre estime que les 3 conditions ont été remplies, l'action était un contre.</p>
<p>3.54 (nouveau) VIDEO</p> <p>Un joueur de l'équipe B envoya légèrement le ballon en direction de l'adversaire. Un joueur de l'équipe A, proche du filet et avec une partie du corps au-dessus de la bande supérieure du filet, toucha le ballon, qui rebondit dans la bande supérieure du filet et le même joueur toucha à nouveau le ballon.</p> <p>Est-ce que l'arbitre a pris une bonne décision en laissant l'échange continuer ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non</p> <p>La situation est similaire, mais malgré tout différente du cas 3.51.</p> <p>Si un joueur, proche du filet et avec une partie du corps au-dessus du bord supérieur du filet, touche le ballon en provenance de l'adversaire, l'action peut être ou un contre ou une frappe d'attaque.</p> <p>Pour le jugement, la position de(s) la main(s) du joueur ou d'une autre partie de son corps doit être prise en compte, mais la hauteur du ballon n'a pas d'influence.</p> <p>La touche par le joueur est considérée comme une attaque, donc première touche d'équipe, si le joueur effectue un mouvement classique de smash/prise d'élan du bras comme montré sur la vidéo, et frappe ensuite le ballon en l'envoyant en direction de l'adversaire.</p> <p>C'est pourquoi, si le joueur exécute une frappe d'attaque pour cette première touche, puis touche encore le ballon qui rebondit du filet, il/elle commet une « double faute ».</p> <p>En se basant sur l'interprétation ci-dessus, la situation illustrée par la vidéo doit être considérée comme une « double faute », action fautive.</p> <p>L'échange doit être immédiatement arrêté et gagné par l'équipe B.</p>

CHAPITRE 4 - INTERRUPTIONS ET RETARDS DE JEU

REMPACEMENTS

4.1 VIDEO

Deux remplaçants sont entrés dans la zone de remplacement. Après que la demande soit reconnue et signalée par le marqueur, le coach décida de ne faire qu'un remplacement. Quelle doit-être la procédure pour le 2nd arbitre?

Décision

Cela est légal aussi longtemps que cela ne cause pas de retard.
Par conséquent le 2nd arbitre procède simplement à un remplacement.
Le marqueur a la responsabilité de n'enregistrer que les remplacement qui ont effectivement lieu. Dans un tel cas, le 2nd arbitre doit vérifier attentivement combien de remplacements ont été enregistrés sur la feuille de match, peu importe que l'on utilise une feuille papier ou électronique.

Règles 15.10.2, 15.10.3a, 15.10.4, 16.1

4.2

Un joueur remplaçant est entré dans la zone de remplacement (le marqueur a utilisé le signal sonore) pendant qu'un autre quittait tout juste la zone d'échauffement et tentait d'entrer dans la zone de remplacement.
Combien de remplacements doivent-être autorisés selon les règles actuelles?

Décision

Le moment de la demande est l'entrée du (des) joueur(s) dans la zone de remplacement. Dans ce cas, le 2nd arbitre devrait accorder le remplacement uniquement pour le joueur qui est entré dans la zone de remplacement. La seconde action doit être rejetée comme n'étant pas comprise dans la demande initiale.
Néanmoins, dans une telle situation, le 2nd arbitre a le droit de repousser par un geste d'arrêt le joueur qui essaie d'entrer dans la zone de remplacement afin d'éviter une « demande non-fondée ». Par une telle attitude le second arbitre a très bien compris ce que signifie « l'art de l'arbitrage »

Règles 15.10.3a, 15.10.3b, 15.11.1.3

4.3 (nouveau) VIDEO

Un échange a dû être interrompu à cause de la blessure d'un joueur de l'équipe A. Après de rapides soins sur le terrain, le joueur blessé a été jugé prêt à jouer. Avant le coup de sifflet pour le prochain service, l'équipe A a demandé un remplacement.
Est-ce autorisé ?

Décision

Si un échange a été interrompu à cause d'une blessure ou d'une interférence extérieure, par exemple un ballon qui roule sur le terrain, le filet a été cassé, une panne d'électricité, etc., il est non fondé de demander une interruption de jeu régulière, excepté dans le cas d'un remplacement obligatoire pour un joueur blessé ou sanctionné.

Refereeing Guidelines Règles 6 et 15.8

4.4

Un joueur remplaçant est entré dans la zone de remplacement avec la mauvaise plaquette (par exemple, son propre numéro) pour un remplacement. Il fouilla pour retrouver la bonne. Le 1^{er} arbitre donna une sanction pour retard, mais accorda le remplacement.
La réponse du 1^{er} arbitre est-elle correcte ?

Décision

Pas correct. Dans les compétitions où des plaquettes numérotées sont employées, le joueur remplaçant doit entrer dans la zone de remplacement avec la bonne plaquette.
Faire autrement amène de la confusion pour le marqueur, l'équipe et le public – et causera probablement un retard.
Donc, la demande de remplacement de l'équipe

	<p>doit être rejetée, et une sanction pour retard doit être donnée.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.10.3c, 16.1.1, 16.2</p>
<p>4.5</p> <p>Si un remplaçant entre dans la zone de remplacement juste au moment où le sifflet a retenti pour le service, le 2nd arbitre doit-il autoriser le remplacement?</p>	<p>Décision</p> <p>En général, cette situation est typiquement un cas de demande non fondée : il faut le rejeter et permettre au jeu de continuer si le jeu n'a pas été arrêté et si c'était la première demande non fondée pour cette équipe.</p> <p>Cependant, si le jeu s'arrête à cause de cette demande (le joueur sur le terrain va dans la zone de remplacement ou les équipes attendent la décision des arbitres, etc...), cela doit être considéré comme un retard. L'échange doit être interrompu par un coup de sifflet, le remplacement ne peut pas être accordé et il y aura une sanction pour retard de jeu.</p> <p>La même procédure doit être suivie s'il s'agit de la répétition d'une demande non fondée par cette équipe car cela est considéré comme un retard de jeu.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.10.3a, 15.11.1.1, 15.11.3, 16.2</p>
<p>4.6</p> <p>Le joueur n°8 est entré dans la zone de remplacement avec une palette n°10. le coach a insisté pour un remplacement avec le n°9. Après une courte discussion, le 2ème arbitre a rejeté le remplacement et l'équipe a été sanctionnée par un avertissement pour retard. La décision était-elle correcte?</p>	<p>Décision</p> <p>La décision était correcte. Le remplacement du n°10 par le n°8 aurait été légal. Cependant, le coach a insisté pour que le n°8 remplace le n°9. Comme la mauvaise palette a été montrée et que cela a causé un retard, l'arbitre a correctement sanctionné l'équipe pour le retard. Le remplacement doit être rejeté.</p> <p style="text-align: right;">Règles 16.1.1, 16.2</p>
<p>4.7</p> <p>Un joueur s'est blessé et a dû être remplacé à titre exceptionnel. Lors de la même interruption de jeu, l'équipe a demandé un remplacement supplémentaire. Le 2ème arbitre a accepté la demande. La décision du 2ème arbitre d'accepter la demande était-elle correcte?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, la décision était correcte.</p> <p>Le premier joueur a dû être remplacé par un remplacement exceptionnel suite à une blessure. L'équipe avait toujours le droit de demander un remplacement dans la même interruption.</p> <p style="text-align: right;">Règle 15.7</p>
<p>4.8.</p> <p>Le joueur n°6 de l'équipe «A» a été disqualifié du match et remplacé légalement par le n°7. C'était le premier remplacement pour l'équipe A pendant le set, et il y avait trois autres joueurs sur le banc. Lors de l'échange suivant, le joueur n°7 de l'équipe A s'est blessé et n'a pas pu continuer à jouer. Comment continuer le jeu?</p>	<p>Décision</p> <p>Étant donné que le joueur blessé n°7 ne peut pas être remplacé légalement, bien que ce ne soit que le deuxième remplacement dans ce set pour cette équipe, il doit être remplacé exceptionnellement.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.7, 15.8</p>
<p>4.9</p>	<p>Décision</p>

<p>Un joueur inscrit sur la feuille de position a été blessé avant le début du match. Peut-il être remplacé avant le match?</p>	<p>Oui. Mais cela doit être formellement montré par un geste de remplacement (le coach et le 2ème arbitre pour que tout le monde comprenne la situation) et cela doit être inscrit sur la feuille de match comme un remplacement régulier.</p> <p style="text-align: right;">Règles 7.3.2, 7.3.4</p>
<p>4.10 Le joueur n°7 de l'équipe «A» se trouvait sur le terrain alors qu'il aurait dû être sur le banc. L'équipe «A» avait déjà utilisé ses six remplacements autorisés. Comme il ne restait plus de remplacements réguliers, quelle était la procédure à suivre par les officiels ?</p>	<p>Décision L'équipe 'A' ayant des positions incorrectes dues à un remplacement illégal, la procédure indiquée dans la règle 15.9.2 devrait être la suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Point et service pour l'équipe B b. Le remplacement doit être rectifié. Le n°7 doit être retiré du jeu et le bon joueur doit retourner sur le terrain. Cette correction ne compte pas comme un remplacement régulier. c. Tous les points marqués par l'équipe «A» alors que le n°7 était en jeu illégalement doivent être annulés, mais le score de l'équipe adverse reste inchangé. d. Il n'y a pas de pénalité supplémentaire pour l'équipe A. <p style="text-align: right;">Règle 15.9.2</p>
<p>4.11 Après que l'équipe 'B' eut utilisé cinq remplacements, deux remplaçants sont entrés dans la zone de remplacement. Quelle est la réponse correcte du 2ème arbitre?</p>	<p>Décision Le 2ème arbitre doit rappeler à le coach qu'un seul remplacement sera possible et demander à le coach lequel sera effectué. À condition qu'il n'y ait pas de retard, l'autre remplacement sera rejeté comme une demande incorrecte et cela est noté sur la feuille de match.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.5, 15.6, 15.11, 16.1</p>
<p>4.12 Une équipe a demandé deux remplacements. Lors de la vérification des remplacements, le marqueur a indiqué que l'une des demandes de remplacement était légale et que l'autre demande de remplacement était illégale. Quelle est la réponse correcte du 2ème arbitre?</p>	<p>Décision Le 2ème arbitre permet le remplacement légal. Le remplacement illégal doit être refusé quel que soit l'ordre dans lequel les remplaçants s'approchent de la ligne de côté. La demande de remplacement illégale doit être sanctionnée par une sanction pour retard.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.6, 16.1.3</p>
<p>4.13 Une équipe s'est vu refuser une demande de remplacement par le marqueur, qui appuya une seconde fois sur le buzzer. Lorsque le 2nd arbitre vérifia la feuille de match, il découvrit que le remplacement était en fait «légal» et «re-corrigea» la situation. C'était assez embarrassant. Quelle aurait dû être la réponse correcte du 2nd arbitre?</p>	<p>Décision La procédure du 2nd arbitre était correcte. Changer les décisions peut toutefois créer une impression très défavorable sur l'équipe arbitrale.</p>
<p>4.14</p>	<p>Décision</p>

<p>Un remplaçant était dans la zone de remplacement, prêt à entrer. Cependant, le joueur qui était initialement sur le terrain a refusé de quitter le terrain. Est-ce un retard? Le remplacement doit-il être refusé?</p>	<p>Oui, c'est un retard. Cependant, le remplacement doit CETTE FOIS être autorisé car selon les règles, la demande était légale et c'est le joueur en jeu qui a causé ce cas particulier, le joueur remplaçant n'ayant pas causé le retard. Néanmoins, lorsque le joueur remplaçant (entrant) n'est pas prêt et cause un retard, l'application correcte de la règle consiste à rejeter le remplacement et à donner une sanction à l'équipe pour retard. Règles 16.1.1, 23.2.3</p>
<p>4.15 Si la fiche de position ne correspond pas aux positions sur le terrain, que fait le 2ème arbitre?</p>	<p>Décision Le 2ème arbitre doit montrer la feuille de position à l'entraîneur et demander ce qu'il veut faire. Si le coach souhaite conserver ce qui est sur le terrain, il doit effectuer des remplacements légaux à 0: 0. C'est l'une des situations où le coach doit effectuer le signal de la main pour éviter les malentendus. Le 2ème arbitre doit également effectuer le geste de manière formelle pour que le public comprenne la situation. Règles 7.3.5.2, 7.3.5.3</p>
<p>4.16 Le joueur n°6, prêt à jouer, est entré dans la zone de remplacement pendant une interruption. Le marqueur a reconnu la demande en utilisant le buzzer. À ce moment, le coach a changé d'avis et a ordonné au joueur de retourner dans la zone d'échauffement. Le remplacement doit-il avoir lieu et quelle aurait dû être la procédure correcte ?</p>	<p>Décision La demande de remplacement était correcte et déjà reconnue par le marqueur en utilisant le buzzer. En raison de la demande, le jeu a été arrêté. Il n'est pas obligatoire d'appliquer le remplacement, mais la procédure a causé un retard et cela doit être sanctionné. Règles 15.10.3a, 15.10.3c, 16.1.1</p>
<p>4.17 VIDEO Après le coup de sifflet pour le service, un joueur remplaçant est entré dans la zone de remplacement. Cela a été ignoré par le marqueur et le jeu ne s'est pas arrêté. A la fin de l'échange, le 2nd arbitre a demandé au marqueur de noter une demande non fondée sur la feuille de match. Etait-ce la bonne procédure?</p>	<p>Décision Le 2nd arbitre avait raison. Ceci était typiquement un cas de demande non fondée, laquelle devait être notée sur la feuille de match. S'il s'agit d'une répétition de demande non fondée, une sanction pour retard doit être appliquée. Règles 15.11.2, 16.1.1</p>
<p>4.18 Si un marqueur appuie par erreur sur le buzzer pour un remplacement (après le coup de sifflet pour le service / le joueur n'entre pas dans la zone de remplacement), doit-on considérer que l'équipe a fait une demande non fondée?</p>	<p>Décision NON. Puisque la faute venait du marqueur, cela ne peut pas être considéré ni comme une demande non fondée ni comme un retard de jeu. Règles 15.10.3a, 15.10.3c</p>
<p>4.20 Un joueur non enregistré se trouve sur le terrain. Que doivent faire les officiels</p>	<p>Décision Le coach et le capitaine de jeu ont le devoir de contrôler l'enregistrement des joueurs et de le confirmer par leur signature.</p>

	<p>Un joueur non enregistré qui est sur le terrain doit être retiré aussitôt que cela est découvert, et remplacé par un joueur enregistré. Tous les points marqués pendant que le joueur non enregistré était sur le terrain doivent être annulés, et les adversaires gagnent un point et le prochain service.</p> <p>Si l'erreur est découverte après la fin du set, il est perdu pour l'équipe fautive.</p> <p>Si l'erreur est découverte après la fin du match, le match entier est perdu à cause du joueur non enregistré.</p> <p style="text-align: right;">Règles 4.1.3, 4.2.2, 5.1.1, 5.2.2, 15.9.2</p>
<p>4.20 Pendant une interruption, l'équipe A en réception a demandé un remplacement. Pendant cette interruption, l'équipe B a été pénalisée, ce qui a entraîné une rotation d'une position pour l'équipe A. Ensuite, l'équipe A demanda un nouveau remplacement. Est-ce possible?</p>	<p>Décision Oui c'est possible. Parce qu'en fait il y a eu un échange de jeu terminé (comme défini dans les Règles) entre les deux demandes de remplacement.</p> <p style="text-align: right;">Règle 15.2.2</p>
<p>4.21 En contrôlant les positions, le 2nd arbitre s'est rendu compte que le numéro du Libéro était dans les positions de départ. Il a demandé au coach de corriger la feuille de position et en a informé le marqueur. Après cela, le match a démarré. Était-ce la procédure correcte?</p>	<p>Décision Dans ce cas, le 2nd arbitre devait demander au coach une feuille de position neuve et correcte (il ne peut changer que la position où le Libéro était enregistré de façon fautive). Après que les nouvelles positions auront été vérifiées sur le terrain, le 2nd arbitre autorisera le Libéro à entrer sur le terrain.</p> <p style="text-align: right;">Règle 7.3.5.2</p>
<p>4.22 VIDEO Une équipe procède à un remplacement, qui n'est pas accordé à cause d'une plaquette erronée. Cette action entraîne une pénalité pour retard de jeu parce que l'équipe avait déjà reçu auparavant un avertissement pour retard de jeu. L'équipe peut-elle dès lors procéder à une nouvelle demande de remplacement ?</p>	<p>Décision Oui. Comme les pénalités sont considérées comme un "échange de jeu terminé", la nouvelle demande peut, dans ce cas, être acceptée.</p> <p style="text-align: right;">Règle 6.1.3 – 15 – 15.2.1 – 15.11.1.3</p>
<p>4.22.1 (new) VIDEO Une équipe souhaitait effectuer un double remplacement. Un joueur entra dans la zone de remplacement, prêt à jouer, pendant que l'autre joueur cherchait encore la plaquette numérotée. Avant la fin des tâches administratives pour le premier remplacement, il était déjà entré dans la zone de remplacement. Est-ce que les arbitres ont appliqué correctement la procédure, en acceptant les deux remplacements sans intervenir ?</p>	<p>Décision Oui. Les arbitres ont bien appliqué la nouvelle approche des remplacements multiples. S'il n'y a pas de réel retard, les arbitres doivent être souples.</p> <p style="text-align: right;">Refereeing Guidelines and Instructions</p>

<p>4.22.2 (new) VIDEO Un joueur remplaçant portant un t-shirt d'échauffement entra dans la zone de remplacement avec une plaquette numérotée. Lors du remplacement le long de la ligne de côté, il réalisa la situation, retira son t-shirt et le donna au joueur qui quittait le terrain. Est-ce une procédure de remplacement correcte ?</p>	<p>Décision Non. Un joueur remplaçant doit être prêt à jouer au moment de la demande de remplacement. Un joueur qui porte un t-shirt d'échauffement ne peut pas être considéré comme étant prêt à jouer, c'est pourquoi cette demande doit être refusée et une sanction pour retard de jeu doit être appliquée. Règles 15.10.3a, 15.10.3b</p>
<p>TEMPS-MORTS ET TEMPS-MORTS TECHNIQUES</p>	
<p>4.23 L'équipe B a servi avec le mauvais joueur. Cette faute a été découverte plus tard dans le set, à la fin du Temps Mort Technique suivant. Après cela, les arbitres ont appliqué correctement les mesures à prendre (annulation des points gagnés par l'équipe B en faute de rotation, rectification des positions, service et point pour l'équipe A). Les arbitres doivent-ils appliquer un second TMT, quand l'équipe qui mène atteint le même score pour un TMT?</p>	<p>Décision Non, un seul TMT doit être appliqué dans les 4 premiers sets aux scores suivants : quand l'équipe qui mène atteint le 8ème et le 16ème point. Règle 15.4.1</p>
<p>4.24 Qu'est-ce qui est prioritaire, un Temps Mort Technique automatique ou une demande de Temps Mort par le coach ?</p>	<p>Décision Un TMT doit être appliqué avant une interruption régulière de jeu. Si après le TMT, le coach veut quand même un Temps Mort classique, il doit le demander à nouveau. Règle 15.4.2</p>
<p>DEMANDES NON FONDEES</p>	
<p>4.25 VIDEO Une équipe peut-elle demander un remplacement avant ET après un temps mort, le tout ayant lieu pendant la même interruption de jeu?</p>	<p>Décision Non, alors que deux Temps Morts peuvent être demandés par la même équipe dans la même interruption, deux demandes successives de remplacement NE sont PAS autorisées et la seconde doit être considérée comme une demande non fondée. Règles 15.3.1, 15.3.2, 15.10.3, 15.11.1.3, 16.1.1, 16.1.2, 25.2.2.6</p>
<p>4.26 VIDEO Un coach a demandé un 3ème temps-mort qui fût accepté par le 2nd arbitre. A ce moment-là, le marqueur réalisa qu'il s'agissait de la 3ème demande de Temps Mort pour cette équipe et avertit le 2nd arbitre. Quelle est la procédure appropriée pour les officiels?</p>	<p>Décision Normalement, c'est une demande non fondée, mais ici un retard a effectivement eu lieu. Il faut donc rejeter ou immédiatement écarter le Temps Mort. Les joueurs doivent regagner le terrain. Le capitaine au jeu est informé du retard effectif et une sanction pour retard est appliquée. Règles 15.11.1.4, 16.1.5, 25.2.2.6</p>
<p>4.27 Est-il possible de donner une demande non fondée APRES qu'une équipe ait déjà été sanctionnée d'un avertissement ou d'une pénalité</p>	<p>Décision Oui cela est possible. Bien que cela ne soit pas habituel, une demande non fondée peut suivre une sanction pour retard, ce n'est pas une escalade</p>

<p>pour RETARD de jeu?</p>	<p>dans les retards. La règle traitant des demandes non-fondées et celle traitant des retards de jeu sont toutes deux spécifiques en ce qui concerne une demande non fondée et un retard de jeu. Dès lors, même si une équipe a déjà été coupable d'un retard, certaines actions sont SEULEMENT des demandes non fondées et elles ne sont pas combinées avec un retard de jeu précédent.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.5, 16.1</p>
<p>4.27.1 (nouveau) Est-il permis de demander un Temps-Mort ou un remplacement normal de joueur si une demande d'interruption de jeu a déjà été rejetée et sanctionnée par un retard de jeu ?</p>	<p>Décision Non. Selon la nouvelle approche, dans une telle situation une équipe doit attendre le prochain échange de jeu terminé avant une demande d'interruption de jeu suivante (excepté pour un remplacement exceptionnel dû à une blessure/maladie). Si l'équipe maintient sa demande, cela ne doit pas être considéré comme une demande non fondée, mais il faut juste rappeler la règle à l'équipe.</p> <p style="text-align: right;">Refereeing Guidelines and Instructions</p>
<p>BLESSURES</p>	
<p>4.28 VIDEO Un joueur peut-il jouer avec un saignement de nez ?</p>	<p>Décision Les arbitres doivent agir avec prudence lorsqu'il s'agit d'une blessure avec un joueur qui saigne. Si une intervention médicale ne solutionne pas immédiatement la blessure, il doit y avoir un remplacement ou un changement jusqu'à ce que le saignement s'arrête et que le sang ait été enlevé de la tenue du joueur. On doit donner assez de temps au joueur remplaçant pour ôter son survêtement et entrer dans le jeu sans sanction. Ce sera aussi une procédure acceptable que le 1^{er} arbitre ne donne pas de sanction pour retard de jeu ni n'oblige l'équipe à demander une interruption de jeu.</p> <p style="text-align: right;">Règles 4.4, 15.5, 15.10.2, 15.10.3a, 17.1.1</p>
<p>4.29 VIDEO Un libéro s'est blessé à la main en jouant en défense. Après un traitement rapide, le libéro déclare qu'il est à nouveau capable de jouer. L'arbitre indique donc la reprise du match avec lui. Était-ce la bonne décision de la part du 1^{er} arbitre?</p>	<p>Décision La décision du 1^{er} arbitre était correcte. Pour la sécurité du joueur, l'échange doit être immédiatement arrêté lorsqu'une blessure survient et le médecin de l'équipe ou l'assistance médicale est autorisé à entrer sur le terrain. Si la blessure apparaît sérieuse ou assez sévère, le joueur doit être sorti du terrain pour au moins un échange. Le principe de décision du 1^{er} arbitre doit être de donner un temps raisonnable au joueur et/ou au médecin de l'équipe pour savoir si la blessure est</p>

	<p>sérieuse, tout en limitant le temps avant qu'un remplacement ne soit requis.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.7, 17.1.2</p>
<p>4.30 VIDEO Un accident se produit au moment du remplacement, qui provoque un saignement de nez chez le remplaçant. Quelle est la procédure correcte ?</p>	<p>Décision Tout d'abord l'arbitre doit demander une assistance médicale. Il est nécessaire d'interrompre le jeu. Si le joueur ne peut pas récupérer, un remplacement réglementaire doit être opéré, même s'il s'agit d'un second remplacement dans la même interruption. Si aucun remplacement réglementaire n'est possible un remplacement exceptionnel doit être opéré.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.11.1.3</p>
<p>4.31 Le capitaine d'équipe est blessé avant le début du match. Comment cette situation doit-elle être traitée ?</p>	<p>Décision La procédure est déterminée par le moment de la blessure. Le principe de base est repris à la règle 4.1.3, quand la feuille de match a été signée par les capitaines et coachs, c'est-à-dire après le toss, l'équipe n'a pas le droit de changer sa composition (sauf si le libéro est blessé et ne peut jouer, le coach s'il le souhaite, peut re-désigner le capitaine original comme nouveau libéro). Dès lors, si la blessure du capitaine d'équipe a lieu avant le toss et qu'il ne peut jouer, le coach doit désigner un nouveau capitaine d'équipe, qui mettra un signe sous son numéro et dont le numéro sera entouré d'un cercle sur la feuille de match. Ce nouveau capitaine d'équipe recevra tous les devoirs et les droits d'un capitaine (c'est-à-dire, qu'il représentera son équipe au toss). Si le capitaine de départ est blessé après le toss, le coach n'a pas le droit de redésigner un autre capitaine d'équipe. Néanmoins il devra désigner un « capitaine général au jeu » qui reçoit tous les devoirs et les droits du capitaine d'équipe d'origine et qui signera la feuille de match à la fin du match. Dans les deux situations, les faits de la blessure seront mentionnés sur la feuille de match.</p> <p style="text-align: right;">Règles 4.1.3, 5.1, 5.2.1, 5.2.2, 19.4.2.5, 5.2.2.7</p>
<p>4.32 Après un remplacement de l'équipe A, l'échange est interrompu à cause de la blessure d'un joueur de l'équipe « A » ; le joueur ne peut continuer à jouer. Bien qu'il n'y ait pas d'échange de jeu terminé depuis la première demande de remplacement, est-il légal de remplacer le joueur blessé ?</p>	<p>Décision Oui ça l'est. Bien que ce soit considéré comme une demande non fondée de procéder à un second remplacement sans un échange de jeu terminé, dans un cas de « force majeure » tel que celui-ci, il est permis de remplacer le joueur blessé.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.11.1.3</p>
<p>4.33 VIDEO Quelle est la procédure correcte, si un joueur</p>	<p>Décision Pour que ce remplacement soit clair pour tous, le</p>

<p>blessé n'est pas capable d'effectuer le remplacement de manière régulière dans la zone de remplacement (càd transporté hors du terrain) ?</p>	<p>joueur remplaçant doit prendre la plaquette numérotée du joueur blessé et entrer dans la zone de remplacement. La plaquette sera donnée au 2^e arbitre, qui la remettra à l'équipe. Règles 15.10.1, 17.1.1</p>
<p>RETARDS DE JEU</p>	
<p>4.34 Avant le début du 3ème set du match, le 1^{er} arbitre a sifflé pour que les équipes entrent sur le terrain. Une équipe n'a pas réagi. Comme ils ont été trop lents à réagir, le 1^{er} arbitre leur a donné un avertissement pour retard. L'équipe est alors entrée sur le terrain. L'action du 1^{er} arbitre était-elle appropriée ?</p>	<p>Décision Oui, le 1^{er} arbitre a agi de manière correcte. Les équipes doivent être sommées de prendre leurs positions sur le terrain. Si elles ne réagissent pas, le 1^{er} arbitre doit leur donner un avertissement pour retard. Si l'équipe ne réagit toujours pas, une pénalité pour retard, devra être donnée. Si cela reste inefficace, un refus de jouer doit être constaté, l'équipe est alors déclarée absente et forfait pour le match. Dans un tel cas, le score doit être enregistré comme suit : 0-3 (0-25, 0-25, 0-25). Si l'équipe revient lentement sur le terrain après un Temps Mort, la même procédure doit être suivie. Règles 6.4.1, 16.1</p>
<p>4.35 Une équipe sera-t-elle sanctionnée pour retard de jeu, si elle se rassemble sur le terrain ?</p>	<p>Décision Il n'y a aucune obligation pour le 1^{er} arbitre d'autoriser plus qu'un temps raisonnable pour que les joueurs reprennent leurs positions pour l'échange suivant. Cependant, il doit permettre un enthousiasme et des encouragements appropriés, mais ne peut permettre que le jeu soit retardé. Le 1^{er} arbitre devrait exhorter l'équipe à prendre position. S'il se rend compte que les joueurs utilisent ce comportement comme tactique pour retarder le jeu de manière délibérée, l'équipe devrait être sanctionnée par un retard de jeu. Règles 16.1.2, 16.1.5</p>
<p>4.36 Un joueur a refusé de jouer à cause d'une traînée humide sur le sol laissée par un membre de son équipe lors d'un plongeon pour récupérer le ballon. Quelle doit-être la réponse appropriée du 1^{er} arbitre ?</p>	<p>Décision Le 1^{er} arbitre a la responsabilité de prendre des décisions à propos des demandes des joueurs pour essuyer le sol, de voir s'ils retardent le jeu de façon évidente et, si nécessaire, de donner une sanction pour retard pour ces actions. Les "essuyeurs" doivent essuyer la trace humide sur le sol. Les joueurs peuvent aussi utiliser leur propre petite serviette pour essuyer le sol. Lorsque le 1^{er} arbitre estime qu'il est nécessaire de faire essuyer le sol par les essuyeurs, il peut leur en donner l'ordre. Le contrôle du match est toujours du ressort du 1^{er} arbitre, s'il n'y a pas de Comité de Contrôle. Si finalement, l'équipe refuse encore de jouer, l'arbitre peut alors sanctionner l'équipe avec une sanction pour retard ou pour refus de jouer.</p>

	Règles 1.5, 5.1.2.2, 6.4.1, 16.2
<p>4.37 Pendant un intervalle entre deux sets, une équipe entière est allée aux vestiaires et est revenue 5 minutes après. Le 1^{er} arbitre donna une sanction pour retard et le jeu s'est poursuivi. Était-ce une réaction appropriée du 1^{er} arbitre ?</p>	<p>Décision Premièrement, une équipe n'est pas autorisée à quitter la zone de compétition sans la permission des arbitres. Néanmoins, après 2min30, le 2^e arbitre doit aller rappeler à l'équipe qu'elle doit entrer sur le terrain immédiatement afin de ne pas être déclarée en faute. Après leur retour sur le terrain, le 1^{er} arbitre doit leur donner une sanction pour retard.</p> <p style="text-align: right;">Règles 4.2, 6.4.1, 6.4.2, 18.1</p>
INTERFÉRENCES EXTERNES	
<p>4.38 Que doit faire l'arbitre si des spectateurs interrompent le jeu ?</p>	<p>Décision Le 1^{er} arbitre doit arrêter le match et l'organisateur ou le Comité de contrôle doit prendre les mesures pour rétablir l'ordre. Cette interruption doit être enregistrée sur la feuille de match.</p> <p style="text-align: right;">Règles 17.2, 17.3</p>
<p>4.39 VIDEO Après le plongeon d'un joueur dans la zone libre derrière la ligne de fond, le ballon, renvoyé vers le terrain, toucha le bras de la caméra articulée qui avait pénétré dans l'espace de jeu. Les arbitres doivent arrêter le jeu. Comment le 1^{er} arbitre doit-il considérer cette action : ballon « OUT » ou « interférence extérieure » ?</p>	<p>Décision Dans l'aire de jeu les joueurs ont priorité sur le jeu. Si la balle touche un objet ou une personne venant de l'extérieur de l'aire de jeu, par exemple le bras de la caméra TV ou un journaliste attrapant le ballon, cela doit être considéré comme une « interférence externe » et l'échange doit être rejoué. Sur la vidéo, le Libéro était sur le point de jouer le ballon et de continuer l'échange, mais le bras de la caméra l'en a empêché. Cela doit être considéré comme une « interférence externe » et l'échange doit être rejoué. Si le plongeon dirige le ballon dans une mauvaise direction (vers les spectateurs), et qu'aucun joueur n'est capable de le jouer, l'arbitre ne jugera pas ceci comme une interférence externe, mais comme un ballon OUT.</p> <p style="text-align: right;">Règle 17.2</p>
<p>4.40 VIDEO Lors de la préparation à l'attaque, un attaquant central a perdu une chaussure, qui est tombée dans la zone avant. Il a attaqué le ballon puis l'équipe a perdu l'échange. Après avoir terminé le rallye, l'attaquant central a demandé à reprendre sa chaussure. Les arbitres ne sont intervenus ni pendant ni après l'échange. Comment les arbitres doivent-ils gérer correctement une telle situation ?</p>	<p>Décision Le principe fondamental est la sécurité des joueurs. Si les arbitres jugent que la chaussure, qui fait partie de l'équipement du joueur, devient un objet dangereux, ils doivent arrêter le jeu. Comme il était évident que le joueur n'a pas perdu sa chaussure intentionnellement, sa demande de la reprendre ne peut être considérée comme un retard de jeu.</p> <p style="text-align: right;">Règle 17.2</p>
<p>4.41 VIDEO Si un joueur qui court pour jouer le ballon percute la chaise de l'arbitre, l'échange doit-il</p>	<p>Décision Non. L'arbitre doit juger si cette collision a une influence</p>

<p>être automatiquement interrompu et rejoué ?</p>	<p>sur son activité. Si l'arbitre ne peut pas continuer normalement son travail, l'échange doit être arrêté et rejoué. S'il n'y a pas d'interférence due à la collision, il faut laisser l'échange se poursuivre sans interruption. Règle 17.2</p>
<p>4.42 nouveau VIDEO Pendant l'échange, suite à un ramasseur de balle inattentif, un second ballon roule sur le terrain. La situation n'a été remarquée ni par le 1^{er} arbitre, ni par le 2nd. Lorsque l'échange fut terminé, le 1^{er} arbitre décida de faire rejouer l'échange à cause d'une interférence externe. Était-ce une décision correcte ?</p>	<p>Décision Le principe essentiel est la sécurité des joueurs. C'est pourquoi, si les arbitres réalisent qu'un second ballon est sur le terrain ou est sur le point de rouler sur le terrain, ils doivent interrompre l'échange. Si le second ballon a été envoyé sur le terrain intentionnellement par un membre de l'équipe, la philosophie doit être la même, mais cette action doit être considérée comme une action agressive, entraînant la disqualification du membre de l'équipe. Règle 17.2</p>

CHAPITRE 5 – LIBERO

<p>5.1 Le libéro peut-il entrer en jeu sans la permission du 2e arbitre après la vérification des positions avant le set?</p>	<p>Décision Oui il peut. Le joueur de départ doit être sur le terrain au moment de la vérification des positions. Dès que le 2e arbitre a vérifié les positions, le libéro peut remplacer le joueur de la ligne arrière. L'équipe n'a pas besoin de commencer avec, ou même d'utiliser un libéro. Règles 19.3.2.4, 19.3.2.8, 24.3.1</p>
<p>5.2 Une équipe a déjà utilisé tous les remplacements légaux dans un set lorsqu'un joueur sur le terrain est expulsé et que le libéro est assis sur le banc. Comment le match devrait-il continuer?</p>	<p>Décision Le joueur exclu/disqualifié doit être immédiatement remplacé légalement. Comme il n'y a aucune possibilité pour cela, l'équipe doit être déclarée incomplète et perdra le set. (Remarque: les remplacements exceptionnels ne sont pas une option ici). Règles 6.4.3, 15.7, 15.8</p>
<p>5.3 Le libéro peut-il être autorisé à entrer dans le match par une procédure de remplacement régulière à la place d'un joueur blessé?</p>	<p>Décision Non, le libéro n'est autorisé à participer à aucun remplacement, régulier ou exceptionnel. Règles 15.5, 15.7, 17</p>
<p>5.4 Le libéro était sur le terrain pour le joueur n°5 et a été expulsé du set. Quel est la procédure correcte pour continuer le match?</p>	<p>Décision Si l'équipe a deux libéros, l'entraîneur peut remplacer immédiatement le libéro au jeu sanctionné par le deuxième libéro ou par le n°5. Si l'équipe ne possède qu'un seul libéro, elle peut choisir: <ul style="list-style-type: none"> ● renvoyer le joueur n°5 sur le terrain à la place du libéro et jouer sans libéro pour le reste du set, ou ● le coach désigne un nouveau libéro parmi les joueurs qui ne sont pas sur le terrain au moment de la re-désignation et à l'exception du joueur changé par le libéro ; et le nouveau libéro peut remplacer immédiatement et directement le libéro au jeu expulsé (qui n'est alors plus autorisé à jouer jusqu'à la fin du match) . Règles 6.4.3, 19.1.1, 19.3.2, 19.3.2.8, 19.4</p>
<p>5.5 VIDEO Un changement de libéro peut-il avoir lieu en même temps qu'un remplacement?</p>	<p>Décision Oui, car le «changement» n'est pas un «remplacement» et vice versa. Règles 15.3.2, 19.3.2, 19.3.2.8</p>
<p>5.6 VIDEO Le libéro qui changeait pour le joueur en position 1 est monté au jeu après le coup de sifflet de l'arbitre mais avant la frappe de service. Quelle est la réponse appropriée du 1er arbitre?</p>	<p>Décision Si c'était la première fois dans le match, le 1er arbitre devrait laisser l'échange de jeu se poursuivre sans interruption. Après l'échange de jeu, il doit informer le capitaine au jeu que la procédure n'est pas correcte. Les changements</p>

	<p>tardifs ultérieurs devraient immédiatement amener des sanctions pour retard de jeu, interrompant ainsi l'échange.</p> <p><u>Le changement du libéro reste toutefois valable.</u> Si le changement a été effectué après la frappe de service, le 1er arbitre doit siffler cela comme une faute de position.</p> <p style="text-align: right;">Règle 19.3.2.5</p>
<p>5.7 Une équipe a effectué un changement illégal avec libéro, mais cela a été remarqué avant que le service ne soit effectué. Comment cela devrait-il être géré?</p>	<p>Décision Si cela se remarque, le 2e arbitre sifflera pour rappeler le joueur. Le changement illégal sera annulé et l'équipe sera sanctionnée pour retard. Si on le remarque après la fin de l'échange, les conséquences sont les mêmes que pour un remplacement illégal.</p> <p style="text-align: right;">Règles 19.3.2.1, 19.3.2.9, 23.2.3</p>
<p>5.8 En courant après un ballon, le seul libéro de l'équipe (remplaçant le N°4) s'est blessé au muscle de la jambe et ne pouvait plus jouer. le coach a ensuite décidé qu'il souhaitait que le joueur n°4 devienne le libéro re-désigné. Est-ce possible?</p>	<p>Décision Pas directement parce que le joueur changé par le libéro est exclu d'une re-désignation au moment de la demande de re-désignation. Si le coach veut que le joueur n°4 soit le nouveau libéro, le n°4 doit tout d'abord retourner sur le terrain pour changer le libéro blessé, et être remplacé légalement. Ensuite, il ne pourra entrer sur le terrain en tant que nouveau libéro qu'après un échange de jeu terminé, car le deuxième changement serait illégal lors de la même interruption.</p> <p style="text-align: right;">Règles 19.1.3., 19.3.2.2, 19.3.2.8, 19.4.2</p>
<p>5.9. Est-il permis d'être entraîneur et libéro en même temps?</p>	<p>Décision Oui. Les règles stipulent que le libéro ne peut être le capitaine de l'équipe ou le capitaine au jeu. Les règles n'interdisent pas au libéro d'être le coach ou de donner des instructions à l'équipe depuis la ligne de restriction de le coach.</p> <p style="text-align: right;">Règle 5.2.3.4</p>
<p>5.10 Une erreur de deux joueurs a amené le libéro/ joueur changé par le libéro à quitter le terrain brièvement (cet événement n'avait pas encore été enregistré sur la feuille de contrôle du Libéro) - mais ils ont immédiatement corrigé l'erreur eux-mêmes. Est-ce que cela compte comme un changement ?</p>	<p>Décision Non, cela ne compte pas comme un changement, car il doit y avoir un échange de jeu terminé entre deux changements du libéro. C'était une erreur évidente, mais elle ne devrait pas être considérée comme une faute</p> <p style="text-align: right;">Règles 19.3.2.1, 19.3.2.2</p>
<p>5.11 (nouveau) Une équipe a oublié de changer le libéro quand il a tourné vers la ligne avant en position 4. Quelle est la procédure correcte, lorsque les arbitres réalisent cette erreur évidente ?</p>	<p>Décision Le Libero n'a pas le droit de jouer en zone avant, et il doit quitter le terrain après avoir tourné en position 4. Le 1^{er} arbitre doit retarder le signal pour le prochain service pendant un laps de temps</p>

	<p>raisonnable. Si le changement n'est toujours pas effectué, il faut rappeler cette obligation à l'équipe et faire un changement du Libero. De plus, l'équipe doit être sanctionnée pour le retard occasionné.</p> <p style="text-align: right;">Règles 19.3.1.1, 26.2.2.1, 26.2.2.2.</p>
<p><u>5.12.</u> Lors de l'échauffement officiel, après que la feuille de position, sur laquelle se trouvait le capitaine d'équipe, ait déjà été remise au marqueur, le seul libéro de l'équipe s'est blessé. Le capitaine peut-il devenir le nouveau libéro et quelle procédure devrait être appliquée?</p>	<p>Décision Oui il peut. S'il est vrai que le libéro ne peut être capitaine d'équipe ou au jeu, le capitaine d'équipe peut renoncer à son poste et à tous les droits et devoirs qui lui sont liés afin de jouer en tant que libéro re-désigné. Le capitaine de l'équipe étant déjà sur la feuille de position, la séquence des actions doit être la suivante:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Remplacement du capitaine d'équipe par un autre joueur par un remplacement régulier avant le début du match. 2. Demande de le coach de nommer un nouveau capitaine d'équipe. 3. Re-désignation du nouveau libéro. 4. Demande de l'arbitre pour que le nouveau libéro change son uniforme pour celui d'un libéro (ou couvre son propre uniforme d'une vareuse/d'un maillot réservée à cet effet dans l'équipement de réserve). 5. Demander au marqueur de: <ul style="list-style-type: none"> ● Ré-enregistrer le capitaine d'équipe d'origine en tant que nouveau libéro ou libéro re-désigné (pour remplacer le libéro original). ● Enregistrer le nouveau capitaine d'équipe. <p>Les détails de ces nouveaux ré-enregistrements / re-désignations doivent être écrits dans la case «REMARQUES» de la feuille de match.</p> <p style="text-align: right;">Règles 5, 19.2, 19.3.2.8, 19.4.2.5</p>
<p><u>5.13.</u> Le libéro a été changé et immédiatement renvoyé sur le terrain (sans échange de jeu entre les deux changements). Est-ce permis?</p>	<p>Décision Non, c'est un cas typique de changement illégal de libéro. Au moment du 2e changement, le 2e arbitre doit rejeter celui-ci et le 1er arbitre doit donner une sanction pour retard de jeu. Lorsqu'il y a un marqueur adjoint, il est de son devoir de vérifier les changements de libéro. Dans ce cas, il doit appuyer sur la sonnerie pour signaler la faute commise.</p> <p style="text-align: right;">Règles 19.3.2.9, 23.2.3</p>
<p><u>5.14.</u> Le libéro a été changé par un joueur régulier. Après le service, une balle de réserve a pénétré dans l'aire de jeu et l'échange a été arrêté. Avant</p>	<p>Décision C'est un cas typique de remplacement illégal du libéro, car il n'y a pas eu d'échange <u>terminé</u> entre deux changements du libéro. Au moment du 2e</p>

<p>le coup de sifflet pour rejouer l'échange, le libéro a tenté de changer pour le joueur en position 6. Le 2e arbitre l'a rappelé. Est-ce une action correcte du 2e arbitre?</p>	<p>remplacement, le 2e arbitre doit le rejeter et le 1er arbitre doit donner une sanction pour retard de jeu. Règle 19.3.2.1</p>
<p>5.15. Le libéro d'une équipe s'est blessé pendant le match et le 2e arbitre a autorisé le médecin, assisté de le coach, à se rendre sur le terrain pour vérifier la gravité de la blessure. Ils ont décidé de sortir le libéro du terrain et de renvoyer le joueur changé sur le terrain. Après avoir été emmené hors du terrain, le libéro a affirmé qu'il s'était rétabli et a insisté pour revenir sur le terrain pour jouer. Les arbitres ont permis au libéro de revenir sur le terrain et de reprendre le match. Était-ce correct?</p>	<p>Décision Non, cela n'aurait pas dû être autorisé. Même s'il s'agissait d'une blessure, le libéro pouvait être changé par un changement régulier. Cependant, le libéro a toujours le droit de participer au match jusqu'à ce qu'il soit déclaré incapable de continuer (règle 19.4.2). Ainsi, cette situation était une erreur car deux changements consécutifs ont eu lieu sans aucun échange de jeu terminé entre les deux. C'est un cas de remplacement illégal du libéro. Règles 19.3.2.1, 19.3.2.8</p>
<p>5.16 Le libéro de l'équipe «A» s'est blessé au bras lors du match et un nouveau libéro a été re-désigné. Le libéro de départ resta assis sur le banc pour le reste du match. Cela aurait-il dû être autorisé?</p>	<p>Décision Oui. Le joueur était mobile, ne présentant aucun obstacle ou danger pour lui/elle-même ou ses coéquipiers. Ce dernier point est crucial pour la décision. Le joueur devrait être autorisé à rester sur le banc. Si le joueur avait dû être soigné, il aurait été conseillé au médecin de l'équipe de le placer derrière le banc ou dans un lieu sûr en dehors de la zone de contrôle de la compétition. Diagramme 1a et Définitions Règle 19.3.2.8</p>
<p>5.17. Quand est-ce que deux changements de libéro peuvent avoir lieu pendant la même interruption pour la même équipe?</p>	<p>Décision Dans 2 cas seulement, 2 changements de libéro peuvent avoir lieu dans la même interruption. 1. lorsqu'une pénalité a été donnée. 2. lorsque, immédiatement après l'entrée du libéro sur le terrain, un échange de jeu est devenu incomplet en raison de la blessure du libéro en jeu. Règles 6.1.3, 19.3.2.1</p>
<p>5.18 Le libéro en jeu s'est plaint de se sentir malade. Est-il permis de re-désigner un nouveau libéro?</p>	<p>Décision Si l'équipe a deux libéros, en cas de blessure ou de maladie du libéro en jeu, il peut être changé par le deuxième libéro. Dans le cas où une équipe ne possède qu'un seul libéro ou si le second libéro est devenu incapable de jouer pendant qu'il est sur le terrain, il peut être remplacé par une procédure de re-désignation. Règles 19.3.2.2</p>
<p>5.19 Le marqueur a inscrit le nombre «15» pour le libéro au lieu de «5». le coach et le capitaine de l'équipe ont signé la liste des équipes.</p>	<p>Décision Ceci est une erreur administrative et n'aura aucune conséquence pour l'équipe. Le marqueur corrigera le numéro dans la case "Remarques".</p>

Que devrait-il se passer si c'est découvert?	Règle 19.1.2
<p>5.20 Lors du 1^{er} set du match, le libéro de 'A' a joué dans une vareuse de la même couleur et du même design que le reste de l'équipe. Avant le début du 2e set, l'entraîneur de «B» a protesté contre cette situation. Quelle est la bonne décision?</p>	<p>Décision Parce que le mauvais maillot n'a eu aucune influence sur le match, le résultat du 1er set ne sera pas annulé et aucune sanction ne sera infligée à l'équipe «A». Le libéro doit cependant changer de maillot. Règle 19.2</p>
<p>5.21. Deux joueurs ont tenté de contrer l'attaque d'un adversaire et ont sauté au filet. Entre eux, le libéro a également sauté, mais n'a dépassé à aucun moment la partie supérieure du filet avec une partie quelconque de son corps. Néanmoins, le 2e arbitre siffla ceci comme tentative de contre. Cette décision était-elle correcte?</p>	<p>Décision La décision n'était pas correcte. Étant donné que le libéro n'a à aucun moment dépassé la partie supérieure du filet avec une quelconque partie de son corps, son saut ne pouvait être considéré comme une tentative de contre. Règles 14.1.1, 14.1.2, 14.1.3</p>
<p>5.22 Le libéro est sorti du terrain. Le serveur a été sifflé pour un retard de service (8 secondes). Le libéro peut-il maintenant rentrer à nouveau sur le terrain?</p>	<p>Décision Ce service (faute) doit être considéré comme un échange de jeu terminé. Par conséquent, le libéro sera autorisé à rentrer à nouveau sur le terrain. Règles 6.1.3, 19.3.2.1, 19.3.2</p>
<p>5.23. le coach a déclaré le seul libéro incapable de jouer et souhaitait re-désigner un nouveau libéro. Qui peut être re-désigné comme nouveau libéro et quand?</p>	<p>Décision À l'exception du joueur changé régulièrement, tout joueur sur le banc au moment de la demande de re-désignation peut être re-désigné comme nouveau libéro. Le libéro de départ ne pourra à aucun moment revenir dans le match. Si l'entraîneur veut que le joueur changé régulièrement soit le nouveau libéro, il doit d'abord le remplacer régulièrement. Si le libéro au jeu est déclaré incapable de jouer, il doit être changé par le joueur changé régulièrement et le nouveau libéro a le droit d'entrer sur le terrain après un échange de jeu terminé, car le deuxième changement serait illégal. Règles 19.3.2.8, 19.4.2.1, 19.4.2.4</p>
<p>5.24. VIDEO Une équipe avait 2 libéros enregistrés, les n°11 et 16. Ce dernier portait une vareuse de la même couleur et du même design que les joueurs normaux de l'équipe. L'équipe a demandé un remplacement et le joueur n° 16 est apparu dans la zone de remplacement pour remplacer un joueur sur le terrain. Le marqueur a immédiatement signalé que cette demande n'était pas légale. Comment le jeu devrait-il continuer?</p>	<p>Décision Le libéro n'a pas le droit de participer, que ce soit par un remplacement légal ou exceptionnel. Par conséquent, cette demande de remplacement doit être considérée comme illégale. Comme cela a été découvert avant la reprise du jeu, la demande doit être rejetée et une sanction pour retard de jeu doit être donnée à l'équipe fautive. Le libéro doit cependant changer de maillot. Les arbitres doivent contrôler avec soin les équipes et l'uniforme des joueurs en vérifiant les joueurs et les numéros de maillots avant le match afin d'éviter une telle situation.</p>

	Règle 15.5.1, 15.7, 16.1.3, 19.2
<p>5.25. Une équipe avait 2 libéros enregistrés. Après le 2e set, le coach a déclaré les deux libéros incapables de jouer et a re-désigné un nouveau libéro pour les remplacer. Est-ce permis?</p>	<p>Décision Oui, c'est permis. Il n'est pas interdit de déclarer les deux libéros incapables de jouer dans le même temps. Aucun des libéros de départ ne pourra réintégrer le match après la re-désignation, mais ils ont le droit de s'asseoir sur le banc ou de se trouver dans la zone d'échauffement.</p> <p style="text-align: right;">Règle 19.4.2.1, 19.4.2.2.</p>
<p>5.26. VIDEO Recevant une fausse attaque de la part du passeur de l'équipe B, le ballon a été joué avec les doigts d'une main au-dessus la tête par le libéro de l'équipe A qui se trouvait dans la zone avant. Ce ballon a été attaqué par un coéquipier alors que le ballon se trouvait complètement au-dessus du bord supérieur du filet au moment de la frappe. Comment doit-on considérer cette action ? Était-elle légale ou illégale?</p>	<p>Décision Selon l'approche de la règle, si l'action du libéro est faite avec les doigts ouverts comme une passe intentionnelle et classique, elle est considérée comme une faute. Cependant, si le libéro se protège le corps/visage au lieu de faire une passe, cela devrait être une action légale.</p> <p style="text-align: right;">Règle 13.3.6., 19.3.1.4.</p>

CHAPITRE 6 – CONDUITE DES PARTICIPANTS

<p>6.1 Le 1er arbitre a averti un joueur pour inconduite mineure, allant directement à l'ETAPE 2 des procédures pour inconduite mineure et lui montrant un carton jaune, ce qui doit être enregistré sur la feuille de match. Est-ce une action correcte du 1er arbitre?</p>	<p>Décision C'est une action correcte de la part de l'arbitre. Ces inconduites mineures doivent être contrôlées par le 1er arbitre. Le carton jaune doit être enregistré. Le 1er arbitre peut donner un avertissement verbal à l'équipe via le capitaine au jeu (étape 1) si l'inconduite mineure est de nature générale. Cependant, en fonction de la gravité de l'inconduite mineure, il peut commencer par la phase 2 en montrant directement un carton jaune au joueur concerné ou à un membre de l'équipe par l'intermédiaire du capitaine au jeu. L'arbitre a le pouvoir de passer directement aux sanctions si une infraction est de nature sérieuse. Règles 21.1, 21.2</p>
<p>6.2 Le 2ème arbitre a observé une tentative de tromperie (un contreur a tiré sur le filet) et sifflé la fin de l'échange en faveur de l'équipe attaquante. Le 1er arbitre a ensuite donné un avertissement au joueur en utilisant un carton jaune. Est-ce la pénalisation correcte pour lui/elle?</p>	<p>Décision La décision du 1er arbitre n'était pas correcte. L'échange de jeu doit être remporté par l'équipe attaquante en raison du contact avec le filet du joueur adverse, ce qui interféra avec le jeu. Le contreur aurait alors dû recevoir une pénalité pour conduite grossière pour avoir essayé de tromper les arbitres. Règles 21.2.1, 21.3</p>
<p>6.3 L'entraîneur de «A» s'est levé à la fin d'un échange et a agité les bras de manière à suggérer un dégoût vis-à-vis de la décision de l'arbitre. Est-ce permis?</p>	<p>Décision le coach doit être autorisé à exprimer certaines réactions normales. Si la réaction est considérée comme étant une inconduite mineure atteignant le niveau 2, le coach doit être averti par le 1er arbitre en utilisant un carton jaune. En cas de récidive, il devrait être sanctionné par un carton rouge pour conduite grossière. Si l'infraction a eu lieu lors d'un échange, la pénalité doit être imposée à la fin de l'échange, en plus du résultat de l'échange. Règles 5.2, 21.1, 21.2, 21.3</p>
<p>6.4 Entre les sets, le 1er arbitre a infligé une pénalité pour conduite grossière à l'équipe «A», qui devait servir en premier lors du set suivant. Qu'est-ce qui se passe ensuite?</p>	<p>Décision Les sanctions imposées entre les sets prennent effet lors du set suivant. Ainsi, avant le premier service, le 1er arbitre doit signaler la pénalité de l'équipe A. L'équipe B gagne un point, tourne et sert. Règle 21.5</p> <p>Ce qui suit est un résumé des infractions qui se produisent entre les sets, les pénalités qui doivent être enregistrées sur la feuille de match:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Avertissement contre un membre de n'importe quelle équipe (carton jaune).

	<ul style="list-style-type: none"> ● Pénalité contre un membre de l'équipe au service. L'équipe qui reçoit gagne un point, tourne et gagne le service. ● Pénalité contre un membre de l'équipe qui reçoit. Point attribué à l'équipe qui sert. ● Pénalités contre chacune des équipes, peu importe dans quel ordre. <p>Chaque équipe gagne un point (score 1-1) et chaque équipe tourne d'une position.</p> <p>Le score n'est comptabilisé que lorsque chaque équipe a été pénalisée. Ainsi, une double pénalité au score de 24-25 ne mettrait pas fin au set à 24-26, mais le score serait de 25-26.</p>
<p>6.5 VIDEO Après la fin d'un échange, le passeur a tiré sur le bas du filet. Cela aurait-il dû être une faute?</p>	<p>Décision Non. Vu que le contact montré sur la vidéo s'est produit après l'échange, cela ne peut pas être considéré comme une faute technique. En regard de la conduite inappropriée selon la règle 21.3, le 1er arbitre a le pouvoir de sanctionner un joueur en fonction de la gravité de l'infraction. Tirer sur le filet peut être une réaction émotionnelle normale d'un joueur déçu et peut être contrôlé par l'art de l'arbitrage. Dans certains cas, tirer intentionnellement le filet peut être considéré comme une conduite grossière, par exemple pendant l'échange pour tromper l'arbitre et/ou l'adversaire.</p> <p>Cependant, selon l'approche actuelle, si le deuxième arbitre observe des gestes antisportifs ou des échanges de paroles entre les adversaires, ou un comportement similaire, il peut ordonner aux joueurs de changer de comportement en leur demandant de se calmer.</p> <p>Règles 21.2, 21.2.1, 21.3, Refereeing Guidelines and Instructions 24.7</p>
<p>6.6 Un joueur s'est dirigé vers le 1er arbitre en faisant de grands gestes et en criant vers lui, même après un avertissement. Comment devrions-nous considérer cette action?</p>	<p>Décision Cela devrait être considéré comme un comportement injurieux et sanctionné par des cartons rouges et jaunes dans la même main.</p> <p>Règles 21.1, 21.2, 21.3</p>
<p>6.7 Un joueur a été expulsé directement du terrain sans avertissement préalable. Comment devrions-nous considérer par la suite un comportement incorrect mineur d'un autre membre de la même équipe?</p>	<p>Décision Le 1er arbitre devrait normalement essayer d'empêcher une équipe d'atteindre le niveau de sanction. Cependant, si un cas évident de conduite injurieuse est commis en premier lieu, l'arbitre doit expulser le joueur sans sanction préalable. Le 1er arbitre peut adresser un avertissement aux</p>

	<p>autres membres de l'équipe après l'expulsion - mais une fois que le carton jaune est montré, il ne peut plus être montré à aucun des membres de l'équipe.</p> <p style="text-align: right;">Règle 21</p>
<p>6.8 Après le match, un capitaine d'équipe a fait preuve d'un comportement très antisportif envers le 1er arbitre. Quelle est la procédure correcte du 1er arbitre?</p>	<p>Décision Le joueur doit toujours être sanctionné d'une manière ou d'une autre. Cependant, pour les compétitions FIVB, puisque le match n'est pas considéré comme terminé après le dernier coup de sifflet des arbitres, le comportement du capitaine de l'équipe doit être signalé au Jury de Jeu et les détails de l'inconduite consignés dans la case REMARQUES de la feuille de match. Le comité de contrôle de la FIVB dispose d'un éventail de sanctions, notamment d'une suspension de la compétition.</p>
<p>6.9 Le joueur changé par le libéro était assis sur le banc. Le 1er arbitre l'a sanctionné en infligeant une pénalité. Le joueur n'a pas arrêté son comportement et a applaudi l'arbitre. Le 1er arbitre l'a sanctionné avec une expulsion. Le joueur expulsé a continué son comportement et a reçu une disqualification. Quelle est la procédure correcte?</p>	<p>Décision Le joueur expulsé ou disqualifié doit immédiatement être remplacé légalement. La séquence lors de la procédure est la suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le libéro devrait quitter le terrain, puis ● le joueur remplaçant entre dans la zone de remplacement avec la plaquette appropriée et la donne au 2e arbitre; pendant ce temps, le marqueur enregistre le remplacement légal. <p>Le libéro peut revenir sur le terrain après un échange de jeu terminé.</p> <p style="text-align: right;">Règles 6.4.3, 15.8</p>

CHAPITRE 7 – LES ARBITRES ET LEURS RESPONSABILITÉS

<p>7.1 Le 2nd arbitre a demandé à un coach de ne pas parler avec le marqueur ou de ne pas le distraire. Est-ce une action correcte de la part du 2nd arbitre?</p>	<p>Décision Dans l'esprit de l'art d'arbitrer, si de telles situations peuvent être résolues par le 2nd arbitre sans formalités, ceci peut être fait. Règle 23.3.2.2</p>
<p>7.2 Un joueur de réserve peut-il être assis sur le sol dans la zone d'échauffement au lieu de se tenir debout ou de s'étirer?</p>	<p>Décision Les joueurs ne sont pas obligés de rester debout dans la zone d'échauffement. Cependant, les joueurs ne peuvent pas être assis sur des bancs, des chaises, des rampes ou des murs dans la zone d'échauffement. Règles 4.2.1, 4.2.3, 24.2.4, 24.2.5</p>
<p>7.3 Un coach peut-il demander au marqueur des informations à propos du nombre de Temps-Morts qui ont été pris par l'autre équipe ?</p>	<p>Décision Le marqueur ne doit pas répondre au coach. De manière générale, les coaches ne sont pas autorisés à demander des informations au marqueur. Cependant, lorsque l'on utilise un tableau électronique et que le nombre d'interruptions n'est pas indiqué, les coaches ont le droit de demander cette information au marqueur, mais uniquement pour leur propre équipe et à un moment qui ne perturbe pas le marqueur ni ne retarde le jeu. Règle 25.2.2</p>
<p>7.4 Un capitaine peut-il écrire une réclamation officielle sur la feuille de match s'il n'en a pas signifié son intention au 1er arbitre pendant le match?</p>	<p>Décision Si, au moment de l'incident, le capitaine de jeu n'a pas fait mention d'une réclamation, il ne peut pas inscrire une réclamation écrite sur la feuille de match à la fin de la rencontre. Règles 5.1.2.1, 5.1.3.2, 23.2.4</p>
<p>7.5 L'arbitre peut-il inverser une décision même après la fin d'un set ?</p>	<p>Décision Oui. Jusqu'au début du set suivant, les arbitres sont autorisés à corriger immédiatement leurs décisions à propos de l'application des règles, s'ils réalisent qu'ils se sont trompés. Le résultat du match sera corrigé de la façon appropriée.</p>
<p>7.6 Après qu'une demande de 3ème Temps-Morts ait été refusée comme une demande non fondée, le coach changea d'avis et envoya un joueur pour un remplacement. Est-ce autorisé ?</p>	<p>Décision A condition qu'il n'y ait pas eu de coup de sifflet pour le service, cette demande de remplacement doit être autorisée puisque légale - seul le Temps-Mort était illégal. Par contre la demande non fondée pour le Temps-Mort doit être enregistrée sur la feuille de match. Règles 15.1, 15.2.1, 15.11, 16.1, 16.2, 24.2.6, 24.2.7</p>
<p>7.7 Lors d'un Temps-Mort, un coach rassembla toute son équipe dans un coin tout à l'arrière de la zone</p>	<p>Décision L'équipe doit aller "dans la zone libre près de son banc" pendant un Temps-Mort et le 2nd arbitre</p>

<p>libre, à côté de la zone d'échauffement. Est-ce permis?</p>	<p>doit dire à l'équipe de respecter cela. Règle 15.4.4</p>
<p>7.8 Le coach-adjoint est venu sur la ligne latérale pour aider les joueurs à trouver une zone humide sur le terrain. Le 1er arbitre a alors appelé le capitaine au jeu pour lui demander de dire au coach-adjoint de rester sur le banc. Le 1er arbitre a-t-il pris une bonne décision?</p>	<p>Décision La décision du 1er arbitre était correcte. Le coach adjoint est autorisé à s'asseoir sur le banc mais ne doit pas intervenir dans le match. Seul le coach peut marcher près de la ligne latérale, derrière la ligne de restriction des coachs. Règles 5.2.3.4, 5.3.1</p>
<p>7.9 Après un échange, un coach a demandé au 2nd arbitre si son serveur était le bon joueur. Le 2nd arbitre vérifia l'ordre de rotation avec le marqueur et répondit que le bon joueur était prêt à servir. Le 1er arbitre repris le match. Est-ce une procédure correcte de la part des arbitres?</p>	<p>Décision La procédure n'était pas correcte. Le seul membre de l'équipe autorisé à parler aux arbitres est le capitaine au jeu. Le coach n'est donc pas autorisé à demander des informations au 2nd arbitre. Le 1er arbitre aurait dû appeler le capitaine au jeu et lui demander de rappeler au coach qu'il/elle n'a pas le droit de demander des informations aux arbitres. Règle 5.1.2</p>
<p>7.10 A la fin d'un Temps-Mort, les deux équipes retournèrent sur le terrain à l'exception d'un joueur, toujours en train de boire près de son banc. Le marqueur avait déjà levé ses deux mains, signalant que le jeu pouvait continuer. Est-ce que le 2nd arbitre a le droit de lever « les deux mains » vers le 1er arbitre ?</p>	<p>Décision Non. Avant le début du set ou pour continuer le jeu après un Temps-Mort ou un Temps-Mort Technique, le rôle du 2nd arbitre est de contrôler si le marqueur a terminé ses tâches administratives et si les équipes sont sur le terrain et prêtes à jouer. Dès lors si l'un des joueurs n'est pas sur le terrain après y avoir été invité par les arbitres, le 2nd arbitre n'a pas le droit de lever « les deux mains ». Après un laps de temps raisonnable, le 1er arbitre doit considérer cette action comme un retard de jeu et donner la sanction appropriée. Refereeing Guidelines and Instructions 24.7</p>
<p>7.11 VIDEO Est-ce que le 1^{er} arbitre a le droit de siffler une faute de position de l'équipe en réception ?</p>	<p>Décision A la base, chaque arbitre a ses propres responsabilités. Certaines tâches appartiennent aux deux arbitres. Le 1^{er} arbitre a le droit de changer une décision de n'importe quel membre de l'équipe arbitrale pendant le match. Cependant, il n'est pas recommandé au premier arbitre de siffler cette faute parce qu'elle fait partie des responsabilités du 2nd arbitre.</p>

CHAPITRE 8 - CAS SPECIAUX

<p>8.1 L'équipe B a intentionnellement ralenti le tempo du match. Comment l'arbitre doit-il réagir?</p>	<p>PRINCIPE L'arbitre doit veiller à ce que le jeu ait un tempo constant dans un flux normal de jeu. L'arbitre ne doit jamais autoriser d'interventions extérieures qui ralentiraient la fluidité d'un bon match et ruinerait la bonne performance d'une des équipes. Ceci fait partie de "l'art d'arbitrer".</p>
<p>8.2 Une serviette pour essuyer le sol d'une des joueuses de l'équipe B est tombée sur le sol de l'équipe A. Que doivent faire les arbitres ?</p>	<p>Décision Si, d'après le jugement du 1er arbitre, la situation est dangereuse, il doit immédiatement arrêter le jeu et ordonner que le point soit rejoué. Mais si l'échange s'est terminé et que la serviette n'a eu aucune influence sur son issue, il n'y a pas besoin de rejouer.</p> <p style="text-align: right;">Règle 17.2</p>
<p>8.3 Le match a repris sur un autre terrain parce que les lumières se sont éteintes. Quelle est la décision correcte concernant l'emploi d'un joueur disqualifié dans le troisième set lorsqu'il a repris ?</p>	<p>Décision Le set interrompu doit être annulé et rejoué avec les mêmes membres d'équipe et les mêmes positions de départ, mais ni les joueurs expulsés ni les joueurs disqualifiés ne sont autorisés à participer. Un autre joueur qui était dans l'équipe et qui n'était pas dans les positions de départ doit prendre sa place. De plus, toutes les autres sanctions qui ont été enregistrées sur la feuille de match jusqu'au moment où les lumières se sont éteintes doivent être reportées dans le nouveau set.</p> <p style="text-align: right;">Règle 17.3.2.2</p>
<p>8.4 VIDEO En passant à côté du poteau du filet pour récupérer une première frappe qui passait en dehors de l'antenne, un joueur a empoigné la chaise de l'arbitre pour pouvoir tourner assez rapidement dans le but d'attraper le ballon. Peut-on appeler ça prendre appui?</p>	<p>Décision Non. Pour juger si l'action était correcte, <u>le moment du contact avec le ballon est crucial</u>. A partir du moment où le joueur ne prend pas appui quand il frappe le ballon, son action ne peut pas être considérée comme une touche assistée. C'est une action légale et sensationnelle.</p> <p style="text-align: right;">Règle 9.1.3</p>
<p>8.5 VIDEO Après un remplacement, le 1er arbitre a, en se basant sur le résultat d'une procédure de challenge, dû changer sa première décision et ordonné de rejouer l'échange. Le coach demanda donc à inverser le remplacement. Est-ce possible?</p>	<p>Décision Puisque le 1er arbitre a changé sa décision, qui était à la base du remplacement, dans l'esprit du jeu la demande du coach peut être acceptée. On ne comptera aucun remplacement pour cette équipe.</p>
<p>8.6 nouveau VIDEO Après une réception de service médiocre de l'équipe A, le ballon passa dans le camp adverse au-dessus</p>	<p>Décision Oui. D'après la nouvelle interprétation, le ballon peut</p>

de l'antenne. Un joueur couru pour le rejouer.
Quand il toucha le ballon, celui-ci était déjà au-
dessus du côté adverse de la table du marqueur.
Était-ce une action légale ?

être rejoué depuis le côté adverse de la table du
marqueur.
Cependant, cette action n'est pas permise plus loin
à l'extérieur de la zone libre, par exemple au-dessus
du banc adverse.

CHAPITRE 9 – CAS ÉTENDUS

Les cas présentés ci-dessus sont spécifiquement conçus pour être courts, faciles à lire et faciles à comprendre - c'est-à-dire les rendre accessibles à un public plus large.

Les cas suivants contiennent des versions étendues de certains des mêmes cas, afin de permettre une analyse plus exhaustive de l'événement tel qu'il a effectivement eu lieu.

9.1 VIDEO

Un joueur a passé le ballon reçu de sorte qu'il aurait traversé le filet s'il n'était pas touché par un autre joueur de la même équipe. Le passeur était en position de faire un jeu légal sur le ballon. Le contre adverse a franchi le plan vertical du filet et a contré la balle avant que le passeur ne puisse la jouer. Le 1er arbitre a signalé une faute du contre.

Est-ce une bonne décision du 1er arbitre?

Décision

La décision du 1er arbitre était correcte et le contre était illégal. Les contreurs ne peuvent pas toucher le ballon de l'autre côté du filet tant qu'une frappe d'attaque n'a pas été exécutée, sauf lorsque, d'après le jugement du 1er arbitre, l'équipe attaquante n'a aucune possibilité ni la volonté de continuer à jouer le ballon.

Règle 14.3

9.2

Un joueur de l'équipe «A» a envoyé le ballon par-dessus le filet dans l'espace de l'adversaire, où un joueur de la zone arrière a sauté dans la zone avant et a dépassé le bord supérieur du filet pour contrer. Un attaquant de 'A' a touché la balle de l'autre côté du filet à deux mains dans une action de contre. Les deux joueurs ont touché le ballon en même temps. Le 1er arbitre signala une double faute.

La décision de l'arbitre était-elle correcte?

Décision

La décision de l'arbitre était correcte. L'attaquant, même s'il frappe la balle avec une action de contre, a effectué une frappe d'attaque, pas un contre. Un contre est une action visant à intercepter la balle provenant du camp adverse, et ne provenant pas de son propre passeur. Comme le contact initial de la balle par l'attaquant se trouvait dans l'espace de l'adversaire, l'attaque était illégale. Le joueur arrière a effectué un contre car le contact avec le ballon était plus haut que le bord supérieur du filet, commettant une faute.

Comme les deux joueurs ont commis une faute en même temps, l'échange s'est terminé par une double faute.

Dans cette situation compliquée au-dessus du filet, le 1er arbitre doit observer le jeu très attentivement. Si l'attaquant de 'A' avait touché le ballon en premier, il aurait été sifflé pour la première et seule faute. Si le joueur arrière avait touché le ballon en premier, il aurait été sifflé pour la première et seule faute.

Règles 13.3.1, 14.1.1, 14.6.2

9.3 VIDEO

L'équipe «B» a demandé un remplacement. Le remplaçant venait d'entrer dans la zone de remplacement, prêt à jouer avec une plaquette numérotée, alors que le 1er arbitre était sur le point de donner le signal pour le prochain service de l'équipe «A». Ni le marqueur, ni le 1er arbitre ne se sont rendus compte que le remplaçant était déjà proche de la ligne latérale. Le 2ème arbitre, agitant les mains, renvoya le joueur sur le banc de l'équipe.

Décision

La situation est complexe. Bien que le remplaçant ait pénétré dans la zone de remplacement au tout dernier moment, la demande était toujours faite à un moment correct, c'est-à-dire avant le coup de sifflet pour le prochain service. Sur cette base, l'équipe n'a commis aucune faute et ne peut pas être sanctionnée.

Le 1er arbitre est obligé de vérifier avant l'autorisation pour le prochain service si les

<p>Le 1er arbitre siffla pour le service et l'échange continua. Cette situation a-t-elle été gérée correctement?</p>	<p>équipes veulent demander une interruption de jeu. Il n'était pas assez attentif à cela, manquant à cette obligation. Le marqueur n'était pas non plus suffisamment attentif, manquant l'entrée du joueur et ne poussant pas le buzzer pour signaler la demande de remplacement, qui était correcte. Le 2^e arbitre a le droit de siffler pour un remplacement quand le buzzer n'est pas actionnée ou que le marqueur est inattentif. Avec une meilleure collaboration du 1^{er} arbitre ou une attitude plus décidée du 2^e arbitre, de telles situations peuvent être évitées.</p>
<p>9.4 L'entraîneur de l'équipe «A» a essayé de demander un remplacement de façon tardive dans le set. Le remplaçant était en retard en arrivant dans la zone de remplacement. Le marqueur a appuyé sur le buzzer et le jeu s'est arrêté bien que le 1er arbitre ait déjà sifflé pour le service. Le 1er arbitre a annulé l'échange, a refusé le remplacement et a donné un avertissement pour retard de jeu. L'équipe B a ensuite demandé un Temps-Mort suivi d'un remplacement. L'équipe 'A' a suivi avec une demande de remplacement, qui cette fois a été accordée. Est-ce une décision correcte du 1er arbitre?</p>	<p>Décision Ce n'est pas une décision correcte du 1er arbitre. Sa première action de rejeter le remplacement suite au retard et de donner un avertissement pour retard de jeu était correcte. En suivant la nouvelle approche dans une telle situation, si l'équipe continue à faire une demande, cela ne sera pas considéré comme une demande non fondée. Il faut juste rappeler cela à l'équipe. Règles 15.3.1, 15.3.2, 15.10.3, 15.11.1.3, 16.1.1, 16.1.2, 25.2.2.6, Refereeing Guidelines and Instructions</p>
<p>9.5 Lorsque le contreur central de l'équipe B a effectué une rotation pour servir, son entraîneur l'a remplacé par un spécialiste du service. Après avoir perdu le service, le spécialiste du service a été remplacé par le libéro. Lorsque le libéro a dû tourner vers la ligne avant, le contreur central a couru sur le terrain pour le changer. Après deux échanges, l'équipe 'A' a réalisé que le changement n'était pas légal parce que le spécialiste du service n'avait pas été remplacé avant le retour du contreur central. L'équipe A a protesté contre la situation. Le 1er arbitre a permis à l'équipe B de remplacer le contreur central dans le match pour le spécialiste de service. Était-ce la bonne décision?</p>	<p>Décision La procédure appliquée par le 1er arbitre n'était pas correcte. Ceci est un cas typique de remplacement illégal du libéro. L'équipe B aurait dû être pénalisée avec un point et le service aux adversaires pour un remplacement illégal du libéro, et la perte des points gagnés si cela peut être confirmé par des preuves, y compris la feuille de contrôle du libéro (R-6). Si les points gagnés pendant la situation illégale ont pu être identifiés, ils doivent être déduits des points de l'équipe B. Sinon, aucun point supplémentaire ne doit être déduit. Pour que le contreur central revienne légalement dans le match, l'équipe «B» aurait dû demander un remplacement régulier du spécialiste du service. Règles 19.3.2.1, 23.2.3</p>
<p>9.6 VIDEO Un libéro a joué la balle dans la zone avant avec une passe haute jouée avec les doigts. La direction de la balle l'a amenée directement au-dessus du filet où</p>	<p>Décision Un libéro peut effectuer une passe haute avec les doigts dans la zone avant. Un libéro peut envoyer le ballon vers l'adversaire en passe haute.</p>

elle a été touchée par son attaquant et presque en même temps par le contreur adverse. Que doivent considérer les arbitres dans leur décision?

Cependant, ce sera une faute si l'attaquant effectue une frappe d'attaque sur une passe haute du libéro qui se trouve en zone avant et que la balle était entièrement au-dessus du bord supérieur du filet. La frappe d'attaque devient effective lorsque la balle traverse complètement le plan du filet ou est touchée par le contre. Dans cette situation, il y a 3 options:

- l'attaquant frappe la balle en premier: l'attaquant a effectué une attaque dans les conditions expliquées ci-dessus. L'équipe adverse (l'équipe du contreur) sert ensuite.
- L'attaquant et le contreur touchent la balle simultanément : puisque la touche a été faite au-dessus du filet, c'est-à-dire à un endroit où les deux joueurs ont le droit de jouer le ballon, la touche du contre au moment de la frappe d'attaque est légale. Cependant, l'attaquant a réalisé une frappe d'attaque effective lorsque le contreur a touché la balle, ce qui signifie qu'il a commis une faute d'attaque. L'équipe du contreur sert ensuite .
- le contreur touche la balle en premier : comme le contreur contre une attaque légale du libéro, aucune faute n'a été commise. L'action de l'attaquant doit être considérée comme un contre. L'échange de jeu doit continuer.

Règle 19.3.1.4

9.7

L'entraîneur de 'B' a demandé un Temps-Mort. Le 2ème arbitre a sifflé pour cela. Le 1er arbitre n'a pas entendu le coup de sifflet du 2e arbitre et a autorisé le service pour 'A'. Le 2ème arbitre siffla à nouveau pour permettre le Temps-Mort demandé. Au milieu d'une certaine confusion, le 1er arbitre a donné un avertissement pour retard de jeu à l'équipe 'B'. Plus tard dans le même set, un serveur de «B» a été sanctionné pour avoir retardé la partie. Cette deuxième sanction de retard pour 'B' dans le même match a entraîné une pénalité de retard et a donné un point à 'A'. C'était le 24ème point et l'équipe «A» a ainsi remporté le match. L'équipe B a protesté avec véhémence contre les sanctions pour retard. Leur protestation était-elle justifiée ?

Décision

L'équipe B avait une bonne raison de protester. Dans les cas où les arbitres ont eu un véritable malentendu, l'équipe ne doit pas être pénalisée. Le premier avertissement de retard n'était donc pas justifié. Le 2ème arbitre aurait dû clarifier immédiatement la situation avec le 1er arbitre. De cette manière, ils pouvaient éviter plus tard une sanction non fondée et la plainte de l'équipe «B».

Règle 5.1.2.1

9.8

Pendant le deuxième set, le tableau d'affichage qui pouvait être vu par les spectateurs n'était pas correct.

Décision

L'erreur initiale était celle du marqueur

La seconde était celle de l'opérateur du marquoir.
La troisième était celle du marqueur adjoint pour

<p>Immédiatement, l'entraîneur émotionnel de 'A' a contesté le marqueur, l'arbitre et le Comité de Contrôle. Il était soutenu par son Chef de Délégation qui fit son apparition à la table de la Commission de Contrôle depuis les places réservées aux Chefs de Délégation.</p> <p>Le 1er arbitre a sifflé pour appeler le capitaine au jeu de 'A' et a expliqué qu'il sanctionnait l'entraîneur avec une pénalité pour conduite grossière Bien que le capitaine du jeu devait communiquer cela à son entraîneur, il ne l'a pas fait. De plus, dans la confusion qui en a résulté, le 2ème arbitre a manqué la sanction de le coach et la pénalité pour la conduite grossière n'a pas été inscrite sur la feuille de match.</p> <p>Le score a été corrigé et le jeu a continué sans aucune mention d'un incident enregistré sur la feuille de match.</p> <p>Comment cet incident aurait-il dû être traité?</p>	<p>ne pas avoir vérifié auprès du marqueur officiel qu'ils étaient tous deux d'accord.</p> <p>Le 1er arbitre, via son 2ème arbitre, aurait dû être certain que la pénalité était inscrite sur la feuille de match.</p> <p>Le capitaine au jeu aurait dû communiquer l'inconduite à son entraîneur. Comme il ne l'a pas fait, il aurait dû être sanctionné.</p> <p>La Commission de Contrôle a eu tort de permettre au Chef de Délégation d'approcher la table de la Commission de Contrôle. Le Président du Jury de Jeu aurait dû arrêter le match et après consultation avec le 2ème arbitre et le marqueur ou le marqueur électronique - si utilisé - il devrait décider de la poursuite du match.</p> <p style="text-align: center;">Règles 21, 25.2.2.1, 25.2.2.6, 25.2.2.7, 26.2.2.5</p>
<p>9.9</p> <p>Le joueur n°1 était prêt à servir. Son capitaine au jeu a demandé la confirmation du bon serveur. Le marqueur a indiqué que le joueur n°6 devait être le serveur. Le capitaine au jeu a douté de cette information et a insisté à nouveau pour que le joueur n°1 soit le serveur. Il n'était toujours pas satisfait et pendant qu'il s'approchait du 1er arbitre, celui-ci siffla pour le service. Au milieu de la confusion, l'équipe a été pénalisée pour ne pas avoir servi dans les 8 secondes autorisées.</p> <p>Sur la feuille de match, il a été constaté que l'entraîneur de l'équipe avait remis une fiche de positions incorrecte, avec le joueur n°6 sur deux positions. Cela aurait dû être n°6 et n°1. Le n°1 aurait dû servir comme le capitaine au jeu l'avait supposé.</p> <p>Quelle devrait être la décision correcte du 1er arbitre?</p>	<p>Décision</p> <p>Le bon sens doit prévaloir pour résoudre ce cas. L'erreur initiale était celle de l'entraîneur, lorsqu'il a soumis sa mauvaise fiche de positions. Cela a été aggravé par l'inattention du 2e arbitre et du marqueur.</p> <p>Par conséquent, l'équipe ne doit pas être pénalisée pour le serveur incorrect, et le joueur n°1 doit être autorisé à servir.</p> <p>D'un autre côté, l'erreur initiale de l'entraîneur a retardé la partie, donc une sanction pour retard de jeu doit être donnée.</p> <p>De plus, immédiatement après avoir découvert et clarifié la situation, le 2ème arbitre doit demander une nouvelle fiche de positions à l'entraîneur et la feuille de match doit être corrigée.</p>
<p>9.10 VIDEO</p> <p>Un joueur de l'équipe «B» a attaqué le ballon après que le 1er arbitre ait sifflé la fin de l'échange. C'était une attaque forte et la balle a frappé la tête d'un joueur de l'équipe «A», qui célébrait le point gagné par son équipe.</p> <p>Cette action a provoqué la réaction de tous les coéquipiers du joueur de l'équipe «A», qui ont traversé sous filet dans le camp adverse en essayant de s'en prendre au joueur n°9 de l'équipe «B» pour son mauvais comportement.</p> <p>Une grande confusion s'est produite impliquant toutes les personnes impliquées dans le jeu, y</p>	<p>Décision</p> <p>Le 1er arbitre a appliqué correctement la règle de sanction et la séquence des sanctions lorsque deux opposants ont un comportement antisportif.</p> <p>Il est évident que le joueur qui a commis l'attaque physique contre l'adversaire doit être immédiatement disqualifié. Cependant, le comportement de l'attaquant qui frappe le ballon vers l'adversaire après le coup de sifflet du 1er arbitre doit être considéré comme une conduite grossière.</p>

<p>compris les autorités supérieures, afin de contrôler la situation tumultueuse.</p> <p>Lorsque le calme est revenu, le 1er arbitre a appelé le joueur n° 19 de l'équipe «A» à la chaise d'arbitre et l'a disqualifié pour avoir frappé un adversaire. (Le 1er arbitre avait vu cette action pendant la situation tumultueuse).</p> <p>Ensuite, le 1er arbitre a appelé le joueur n°9 de l'équipe «B» à la chaise d'arbitre et l'a sanctionné d'une pénalité à cause de son action d'attaque après le coup de sifflet. Ce furent les seules sanctions.</p> <p>Comment l'arbitre peut-il gérer cette situation, lorsque l'équipe complète est impliquée dans une sorte de «tentative d'agression»?</p>	<p>Dans de telles situations, la sanction la plus lourde devrait être émise en premier, puis l'autre. Si les deux sanctions ont le même poids, l'équipe au service est sanctionnée en premier.</p> <p style="text-align: right;">Règle 21.2.1, 21.2.3</p>
<p>9.11 VIDEO</p> <p>L'équipe B a demandé un remplacement après le coup de sifflet pour le service et celui-ci a été rejeté correctement par le 2ème arbitre. Le jeu ne s'est pas arrêté et l'échange a commencé.</p> <p>Cependant, le deuxième arbitre, au lieu d'observer le match, était toujours occupé avec le marqueur, vérifiant s'il avait noté la demande non fondée. Après la fin de l'échange, l'équipe B a immédiatement répété la demande de remplacement, mais le 2ème arbitre s'est rendu auprès du marqueur pour vérifier l'administration de la demande non fondée.</p> <p>Pendant ce temps, le remplacement a été appliqué sans aucun contrôle par les arbitres.</p> <p>S'agit-il d'une procédure correcte par les arbitres?</p>	<p>Décision</p> <p>Non.</p> <p>Dans de telles situations, la demande non fondée doit être enregistrée en premier, puis le remplacement peut être appliqué sous le contrôle du 2ème arbitre. Le 2ème arbitre doit arrêter le joueur remplaçant. S'il ne le fait pas, le 1er arbitre doit le faire.</p> <p>Il est recommandé qu'après un remplacement rejeté, le 2ème arbitre soit préparé mentalement pour une demande répétée après la fin de l'échange et il doit connaître la séquence correcte.</p>
<p>9.12 VIDEO</p> <p>Avant le début d'un set, le 2ème arbitre vérifia les numéros des joueurs de l'équipe A par rapport à la fiche de positions, mais il manqua le fait que cette équipe était en décalage de plusieurs rotations par rapport à ce que la fiche de positions indiquait. Les joueurs sur le terrain étaient les bons, mais l'ordre de rotation ne correspondait pas à l'ordre de rotation déterminé par la fiche de positions. Le match a commencé avec l'équipe A en réception.</p> <p>Après que l'équipe A ait gagné le service au score de 1-0, leur premier service dans le set fut fautif, mais le mauvais serveur de l'équipe A n'a pas été signalé par le marqueur. Deux échanges plus tard, le score étant maintenant à 2-2, un serveur de l'équipe A incorrect servit à nouveau. Cette fois-ci la faute de rotation a été immédiatement signalée par le marqueur.</p>	<p>Décision</p> <p>Avant le début d'un set, le 2ème arbitre doit vérifier non seulement les numéros des joueurs sur le terrain, mais aussi leur placement/rotation. La fiche de positions indique les positions que les équipes doivent occuper au début du set.</p> <p>Lorsqu'un serveur incorrect frappe le ballon, c'est-à-dire qu'une faute de rotation a été commise, le point et le service suivant vont à l'adversaire, quel que soit le «résultat» de l'échange. Les positions des équipes sont corrigées, puis le match continue. Si la faute est découverte plus tard dans le set et que le score lors de la faute de rotation peut être déterminé, tous les autres points marqués par l'équipe fautive doivent être supprimés.</p> <p>Dans ce cas, 2 fautes de rotation ont été commises par l'équipe A et il a été possible de</p>

<p>Que doivent faire les arbitres pour continuer correctement le set?</p>	<p>déterminer le score de la première faute de rotation (1-0). Par conséquent, un seul point doit être déduit de l'équipe A. Un point et le service à l'adversaire doivent être attribués.</p> <p>Le match doit se poursuivre sur le score de 1-3, avec l'équipe B au service.</p> <p>Le 2ème arbitre est obligé de vérifier attentivement la correction de la fiche de positions de l'équipe A pour éviter toute autre faute dans les positions/la rotation.</p> <p style="text-align: right;">Règles 7.7.2, 24.3.1., 25.2.2.2.</p>
<p>9.13 (nouveau) VIDEO</p> <p>Après une défense de l'équipe A, le ballon passa haut dans les environs de l'antenne et on s'attendait à ce qu'il tombe à proximité de la ligne latérale. Il était difficile de déterminer si la trajectoire était à l'intérieur de l'espace de passage ou au-dessus de l'antenne. Un joueur de l'équipe courut en dessous du filet pour rejouer le ballon. Dans le même temps, un joueur de l'équipe B était également prêt à jouer à proximité de la ligne latérale. Cependant, les 2 joueurs entrèrent presque en collision l'un avec l'autre. Le joueur de l'équipe B réussit à jouer le ballon et l'échange continua. Comment peut-on déterminer si une faute a été commise, et dans ce cas quel joueur était en faute ?</p>	<p>Décision</p> <p>Le point crucial est la trajectoire du ballon.</p> <p>Option 1 : si le ballon a clairement passé le plan du filet à l'intérieur des antennes, c.à.d. à travers l'espace de passage, l'équipe A n'avait pas le droit de le rejouer. Cela signifie que la course du joueur de l'équipe A a interféré avec le jeu de l'adversaire et a commis une faute, ceci sans tenir compte du fait que l'adversaire réussit à toucher le ballon.</p> <p>Option 2 : si le ballon a clairement passé le plan du filet au-dessus ou en dehors des antennes, c.à.d. en partie ou totalement à l'extérieur de l'espace de passage, l'équipe A avait le droit de le rejouer. Dans ce cas, le joueur de l'équipe B a interféré avec le jeu de l'adversaire et a commis une faute, sans tenir compte du fait que l'adversaire ait réussi ou non à toucher le ballon.</p> <p>Option 3 : si un doute existait concernant la trajectoire du ballon, et qu'aucun arbitre ni juge de ligne n'a pu la déterminer correctement, les deux joueurs peuvent légalement penser que leur action d'essayer de jouer le ballon est légale. Il est impossible de déterminer quel joueur est fautif. Dans pareille situation, si le joueur qui touche le ballon n'est pas gêné en jouant le ballon, cela ne vaut pas la peine d'arrêter l'échange. Cependant, si dans cette option, le joueur est réellement influencé par l'adversaire lorsqu'il joue le ballon, l'échange doit être arrêté et rejoué</p>
<p>9.14 (nouveau) VIDEO</p> <p>Après une défense, le ballon rebondit très haut et partit derrière la ligne de fond. Le Libero courut pour le rejouer. Bien qu'il ait touché le ballon, son</p>	<p>Décision</p> <p>En ce qui concerne l'aspect technique, le 1^{er} arbitre a eu une approche incorrecte. A l'intérieur de l'espace de jeu, les joueurs ont la priorité pour jouer. Si un objet extérieur ou une</p>

<p>action ne fut pas réussie à cause du bras d'une caméra qui avait pénétré dans l'espace de jeu. Ni le ballon ni le joueur n'ont touché le bras de la caméra. Le coach s'approcha du cameraman et protesta violemment.</p> <p>Suite à la décision du 1^{er} arbitre, l'échange fut gagné par l'équipe adverse et le coach fut averti par une carte jaune.</p> <p>Est-ce que la situation a été bien gérée ?</p>	<p>personne qui pénètre depuis l'extérieur de l'espace de jeu (par exemple le bras de la caméra ou un journaliste qui attrape la balle) interfère avec le jeu, cela doit être considéré comme une « interférence extérieure » et l'échange doit être rejoué. L'interférence ne signifie pas seulement un contact physique ! Sur la video, le Libero n'a pas réussi à jouer correctement le ballon vu la proximité du bras de la caméra. Dès lors, cela devait être considéré comme une « interférence extérieure » et l'échange aurait dû être rejoué. En ce qui concerne la conduite incorrecte du coach, la décision du 1^{er} arbitre était correcte.</p> <p style="text-align: right;">Règle 17.2, 21.1</p>
<p>9.15 (nouveau) VIDEO</p> <p>Le ballon rebondit du bloc de l'équipe A, toucha la main de l'attaquant, partit vers la bande latérale du côté de l'équipe B, puis tomba sur le terrain. Le 1^{er} arbitre décida que l'action était un bloc réussi, son geste de la main était BALLON IN et la prochaine équipe au service était l'équipe A. L'équipe B demanda un challenge vidéo pour « Antenne touchée ». La vidéo prouva que le ballon avait clairement touché la bande latérale ET l'antenne. Malheureusement, on ne voyait pas le joueur qui avait touché la balle en dernier et le 1^{er} arbitre confirma sa première décision. Le coach de l'équipe B protesta violemment auprès du 2nd arbitre. Un avertissement niveau 2 (carte jaune) lui fut donné.</p> <p>Était-ce une décision correcte et la situation a-t-elle été bien gérée ?</p>	<p>Décision</p> <p>Non, même si la décision pour le service suivant était correcte. Cependant, la base de la décision était une mauvaise interprétation et le comportement du coach a été mal géré. Si le ballon ne touche que la bande latérale, l'action est légale. Mais si le ballon touche également l'antenne, c'est déjà une faute. En fait, si le contact dans la bande latérale/l'antenne modifie le rebond (la direction) naturelle du ballon, c'est une indication claire qu'il a touché quelque chose de solide, comme l'antenne, bien qu'en réalité il n'ait pas « touché » l'antenne puisque la bande latérale a empêché le contact physique. Puisque le ballon provenant de l'attaquant a touché la bande latérale ET l'antenne, il est immédiatement devenu OUT avant de toucher le sol, donc le geste de la main devait être OUT et indiquer le joueur de l'équipe B. En ce qui concerne l'attitude incorrecte du coach, ce comportement a dépassé la réaction humaine normale. La réglementation du challenge stipule que l'équipe doit accepter le résultat de la vérification vidéo et la décision l'arbitre. Ce comportement doit être considéré comme une conduite grossière et doit être pénalisé (carte rouge). L'arbitre ne doit pas permettre aux coaches de faire du show en continuant à protester. Dans certains cas (comme sur la vidéo), les arbitres doivent être plus stricts lorsqu'ils appliquent les règles disciplinaires.</p> <p style="text-align: right;">Règle 6.1.1.2, 8.4.3, 21.2</p>

CHAPITRE 10 – CAS LORS DE L'UTILISATION DE TABLETTES

<p>10.1</p> <p>Trois remplaçants sont entrés dans la zone de remplacement. Après que le marqueur ait reconnu et accepté la demande et que le buzzer ait retenti, l'entraîneur a décidé de ne faire que deux remplacements.</p> <p>Quelle est la procédure pour le 2ème arbitre?</p>	<p>Décision</p> <p>Ceci est légal tant que cela ne cause pas de retard. Par conséquent, le 2ème arbitre effectue simplement un double remplacement. Cependant, le marqueur doit faire attention à la combinaison de joueurs qui se produit effectivement et ne doit pas appuyer sur «accepter tout» dans ce cas.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.10.2, 15.10.3a, 15.10.4, 16.1</p>
<p>10.2</p> <p>Les données pour deux remplacements ont été envoyées par le coach.</p> <p>Un joueur remplaçant est entré dans la zone de remplacement tandis qu'un autre venait juste de quitter la zone de d'échauffement pour tenter d'entrer dans la zone de remplacement.</p> <p>Combien de remplacements devraient être autorisés en vertu des règles actuelles?</p>	<p>Décision</p> <p>Le moment de la demande est l'entrée du/des joueur(s) remplaçant(s) dans la zone de remplacement. Dans ce cas, le 2ème arbitre ne doit accorder que celui du joueur qui est effectivement entré dans la zone de remplacement.</p> <p>La seconde action doit être rejetée car il ne s'agit pas d'une demande réelle. Dans une telle situation, le 2ème arbitre a le droit de renvoyer le joueur qui tente d'entrer le remplacement par un geste afin d'empêcher une demande non fondée. Avec une telle attitude, le 2ème arbitre a très bien compris ce qu'est l'art de l'arbitrage.</p> <p>Comme le résultat du prochain échange peut amener l'entraîneur à changer d'avis, les données pour le remplacement refusé seront effacées. S'il souhaite faire une nouvelle demande de remplacement impliquant ce joueur, il devra envoyer à nouveau les données.</p> <p>Dans ce cas, le marqueur ne doit accepter qu'un remplacement sur l'ordinateur d'e-score et ne pas appuyer sur «accepter tout».</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.10.3a, 15.10.3b, 15.11.1.3</p>
<p>10.3</p> <p>Une équipe a demandé un remplacement en transmettant les données par tablette, puis en envoyant le joueur dans la zone de remplacement. Comme le joueur n'était pas prêt à jouer (mauvaise plaquette/pas de plaquette/survêtement, etc.), son équipe a été sanctionnée par un avertissement pour retard et le remplacement a été rejeté. Dès que la sanction du retard a été appliquée, l'équipe a de nouveau demandé le remplacement.</p> <p>Est-il permis de faire cette seconde demande pendant la même interruption?</p>	<p>Décision</p> <p>Le remplacement n'était pas légal et donc pas autorisé. La première demande de remplacement ayant été rejetée, l'équipe n'était pas autorisée à demander un deuxième remplacement consécutif dans la même interruption. Au moins un échange de jeu doit être terminé avant qu'il puisse y avoir une autre demande de remplacement par la même équipe. Cependant, une pénalité accordée à l'une des deux équipes à ce moment-là compte comme un échange de jeu terminé.</p> <p style="text-align: right;">Règle 15.3.2</p>
<p>10.4 (10.5/2018)</p>	<p>Décision</p>

<p>En utilisant la tablette, l'entraîneur a transmis les données pour un remplacement mais le joueur remplaçant est entré dans la zone de remplacement juste au moment où le coup de sifflet a retentit pour le service.</p> <p>Le deuxième arbitre devrait-il autoriser le remplacement?</p>	<p>En général, cette situation est un cas typique de demande non fondée : il faut la rejeter et permettre au jeu de continuer, si le jeu n'a pas été arrêté et qu'il s'agissait de la première demande non fondée pour cette équipe.</p> <p>Le e-score exige que le marqueur appuie sur le bouton «Démarrer l'échange» immédiatement après que le 1er arbitre ait sifflé pour le service afin d'empêcher les demandes de remplacement et de Temps-Mort. Cependant, si le jeu a été arrêté en raison de cette demande (par exemple, le marqueur a omis d'appuyer sur démarrer l'échange et buzze, le joueur sur le terrain se rend dans la zone de remplacement ou les équipes attendent la décision de l'arbitre, etc.), cela doit être considéré comme un retard. Le remplacement ne doit pas être accordé et il en résultera un avertissement ou une pénalité pour retard. Le marqueur a la responsabilité de ne pas buzzer si le 1er arbitre a sifflé.</p> <p>La même procédure devrait être suivie s'il s'agissait d'une répétition de demande non fondée pour cette équipe – car ceci est considéré comme un retard.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.10.3a, 16.2</p>
<p>10.5 (10.6/2018)</p> <p>Un joueur s'est blessé et a dû être remplacé à titre exceptionnel. Au cours de la même interruption de jeu, l'équipe a transmis des données et envoyé un joueur dans la zone de remplacement - c'est-à-dire qu'ils ont demandé un remplacement supplémentaire pendant l'interruption. Le 2ème arbitre a accepté la demande.</p> <p>La décision du 2ème arbitre d'accepter la demande était-elle correcte?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui, la décision était correcte.</p> <p>Le premier joueur a dû être remplacé par un remplacement exceptionnel à cause d'une blessure. L'équipe avait toujours le droit de demander un remplacement dans la même interruption.</p> <p style="text-align: right;">Règle 15.7</p>
<p>10.6 (10.7/2018)</p> <p>Un joueur figurant sur la fiche de positions transmise par l'équipe a été blessé avant le début du match.</p> <p>Peut-il être remplacé avant le match?</p>	<p>Décision</p> <p>Oui - mais cela devrait être formellement indiqué par un signal de remplacement (entraîneur et 2ème arbitre pour que tout le monde comprenne la situation) et doit être enregistré sur la feuille de match électronique comme un remplacement régulier.</p> <p style="text-align: right;">Règles 7.3.2, 7.3.4</p>
<p>10.7 (10.8/2018)</p> <p>Un joueur est arrivé au bon moment dans la zone de remplacement - mais aucune donnée n'a été transmise.</p> <p>Comment cela doit-il être géré?</p>	<p>Décision</p> <p>La demande officielle de remplacement est l'entrée du ou des joueurs remplaçants dans la zone de remplacement. Par conséquent, le marqueur, avant toute action, doit vérifier si la demande est légale. Si c'est le cas, il doit accepter la demande manuellement.</p> <p>Si la demande est illégale, elle doit être rejetée et les arbitres doivent suivre les règles prévues.</p> <p style="text-align: right;">Règles 15.5.1, 16.1.3</p>

ANNEXE

Ici, les cas sont listés avec les numéros des règles concernées. Les numéros de dossier contiennent des liens hypertextes avec les cas, et à partir des cas, vous pouvez revenir à cette annexe.

Numéro du cas	Règle (1)	Règle (2)	Règle (3)	Règle (4)	Règle (5)	Règle (6)	Règle (7)
PORTER DES OBJETS INTERDITS							
1.01	4.5.1	4.5.3					
1.02	4.5.1						
CAPITAINE							
1.03	5.1.2	20.1	20.2	21.2	21.3.1		
1.04	5.1.2.2						
1.05	5.1.2.1	20.2.1					
1.06	5.1.2.1	23.2.4					
COACH, ASSISTANT COACH							
1.07							
1.08	5.1.2	5.2.3.4	21.1	21.2	21.3		
1.09	5.2.1	5.2.3.3	5.3.1				
1.10	5.2.3.4						
1.11							
1.12	4.2.4	5.3.1					
1.13	Guidelines and Instructions						
L'UNIFORME							
1.14	4.3.3						
1.15	4.5.3						
POSITION ET FAUTE DE ROTATION							
2.01	7.4	7.4.2	7.4.3				
2.02	7.4.3	7.5					
2.03	1.3.3	7.4					
2.04							
2.05	7.3.1	7.5	12.3	12.4.3			
2.06	7.7.1						
2.07	1.3.3	7.4					
JOUER LE BALLON							
3.01	10.1.2	10.1.2.2					
3.02	9.2.1	9.2.2	9.3.3	9.3.4			
3.03	9.2.3.2	14.2	Guidelines and Instructions				
3.04	9.2.2						
3.05	9	9.1.3	10.1.2				
3.06	9	9.1.3					
3.07	Guidelines and Instructions						
3.08	10.1.2						
3.09	8.4.1	8.4.2	9.1	10.1.2	10.1.2.1	10.1.2.2	
3.10	9						
3.11	10.1.2.2						

PENETRATION SOUS LE FILET							
3.12	11.2.1	11.2.2.1	11.2.4				
3.13	11.2.1						
3.14	11.2.2						
JOUEUR QUI TOUCHE LE FILET							
3.15	9.1.2.2	9.1.2.3					
3.16	11.3.1	11.4.4					
3.17	11.3.1	11.4.4					
3.18	11.3.1	11.4.4					
3.19	11.3.1	11.4.4					
3.20	11.3.1	11.4.4					
3.21	11.3.1	11.3.2	11.4.4				
3.22	11.3.1	11.4.4					
3.23	11.3.1	11.4.4					
3.24	11.3.1	11.4.4					
3.25	11.3.1	11.4.4					
3.26	11.3.1	20.2.1					
3.26.1	11.3.1						
SERVICE							
3.27	7.71	12.2.1	12.7.1	25.2.2.2			
3.28	12.4.4						
3.29	12.4.2						
3.30	8.4.3	23.3.2.3.i	24.3.2.8	27.2.1.3			
3.31	12.6.2.1						
3.32	12.6.2.1						
3.32.1	12.4.1,	12.6.1.2					
FRAPPE D'ATTAQUE							
3.33	13.1.3						
3.34	13.1.1	13.1.3	13.2.2	13.3.3			
3.35	13.1.1	14.3	Guidelines and Instructions				
3.36	9.1	13.1.3	13.2.2	13.3.3			
3.37	13.3.4	19.3.1.3					
CONTRE							
3.38	14.1.1	14.1.3	14.6.2				
3.39	14.1.1	14.3					
3.40	14.1.1						
3.41	11.2.1						
3.42	11.1.2	14.1.1	14.2	14.3			
3.43							
3.44	9.1	14.2	14.4.1				
3.45	13.3.1	13.3.3	14.1.1	14.6.1	14.6.2		
3.46	9.3.1	14.1.1					
3.47	9.1	14.1.1	14.4.1				
3.48	9.1	14.1.1	14.4.1				
3.49	19.3.1.3						

REPLACEMENT							
4.01	15.10.2	15.10.3a	15.10.4	16.1			
4.02	15.10.3a	15.10.3b	15.11.1.3				
4.03	15.3.2						
4.04	15.10.3a	16.1.1	16.2				
4.05	15.10.3a	15.11.1.1	15.11.3	16.2			
4.06	16.1.1	16.2					
4.07	15.7						
4.08	15.7	15.8					
4.09	7.3.2	7.3.4					
4.10	15.9.2						
4.11	15.5	15.6	15.11	16.1			
4.12	15.6	16.1.3					
4.13							
4.14	16.1.1	23.2.3					
4.15	7.3.5.2	7.3.5.3					
4.16	15.10.3a	15.10.3c	16.1.1				
4.17	15.11.2	16.1.1					
4.18	15.10.3a	15.10.3c					
4.19	4.1.3	4.2.2	5.1.1	5.2.2	7.3.5.4	15.9.2	
4.20	15.2.2						
4.21	7.3.5.2						
4.22	6.1.3	15	15.2.1	15.11.1.3			
4.22.1	Guidelines and Instructions						
4.22.2	15.10.3a,	15.10.3b.					
TM/TMT							
4.23	15.4.1						
4.24	15.4.2						
DEMANDES NON FONDEES							
4.25	15.3.1	15.3.2	15.10.3a	15.11.1.3	25.2.2.6		
4.26	15.11.1.4	16.1.5	25.2.2.6				
4.27	15.5	16.1					
4.27.1	Guidelines and Instructions						
BLESSURE							
4.28	4.4	15.5	15.10.2	15.10.3a	17.1.1		
4.29	15.7	17.1.2					
4.30	15.11.1.3						
4.31	4.1.3	5.1	5.2.1	5.2.2	19.4.2.5	25.2.2.7	
4.32	15.11.1.3						
4.33	15.10.1	17.1.1					
RETARD DE JEU							
4.34	6.4.1	16.1					
4.35	16.1.2	16.1.5					
4.36	1.5	5.1.2.2	6.4.1	16.2			
4.37	4.2	6.4.1	6.4.2	18.1			
INTERFERENCE EXTERIEURE							
4.38	17.2	17.3					
4.39	17.2						

4.40	17.2						
4.41	17.2						

LIBERO							
5.01	19.3.2.4	19.3.2.8	24.3.1				
5.02	6.4.3	15.7	15.8				
5.03	15.5	15.7	17				
5.04	6.4.3	19.1.1	19.3.2	19.3.2.8	19.4		
5.05	15.3.2	19.3.2	19.3.2.8				
5.06	19.3.2.5						
5.07	19.3.2.1	19.3.2.9	23.2.3				
5.08	19.1.3	19.3.2.2	19.3.2.8	19.4.2			
5.09	5.2.3.4						
5.10	19.3.2.1	19.3.2.2					
5.11	15.9	19.3.1.1	26.2.2.1	26.2.2.2			
5.12	5	19.2	19.3.2.8	19.4.2.5			
5.13	19.3.2.9	23.2.3					
5.14	19.3.2.1						
5.15	19.3.2.1	19.3.2.8					
5.16	19.3.2.8	Diag. 1					
5.17	19.3.2.1						
5.18	19.3.2.2	19.3.2.8					
5.19	19.1.2						
5.20	19.2						
5.21	14.1.1	14.1.2	14.1.3				
5.22	6.1.3	19.3.2.1	19.3.2				
5.23	19.3.2.8	19.4.2.1	19.4.2.4				
5.24	15.5.1	15.7	16.1.3	19.2			
5.25	19.4.2.1	19.4.2.2					
5.26	13.3.6	19.3.1.4					
CONDUITE DES PARTICIPANTS							
6.01	21.1	21.2					
6.02	21.2.1	21.3					
6.03	5.2	21.1	21.2	21.3			
6.04	21.5						
6.05	21.2	21.2.1	21.3				
6.06	21.1	21.2	21.3				
6.07	21						
6.08							
6.09	6.4.3	15.8					
6.10	Guidelines and Instructions						
RESPONSABILITES DES ARBITRES							
7.01	23.3.2.2						
7.02	4.2.1	4.2.3	24.2.4	24.2.5			
7.03	25.2.2						
7.04	5.1.2.1	5.1.3.2	23.2.4				
7.05							
7.06	15.1	15.2.1	15.11	16.1	16.2	24.2.6	24.2.7
7.07	15.4.4						
7.08	5.2.3.4	5.3.1					

7.09	5.1.2						
7.10	24.7	Guidelines and Instructions					
7.11	23.2.1						

CAS SPECIAUX							
8.01							
8.02	17.2						
8.03	17.3.2.2						
8.04	9.1.3						
8.05							
CAS ETENDUS							
9.01	14.3						
9.02	13.3.1	14.1.1	14.6.2				
9.03							
9.04	15.3.1	15.3.2	15.10.3	15.11.1.3	16.1.1	16.1.2	25.2.2.6
9.05	19.3.2.1	23.2.3					
9.06	19.3.1.4						
9.07	5.1.2.1						
9.08	25.2.2.1	26.2.2.5	25.2.2.6	21	25.2.2.7		
9.09							
9.10	21.2.1	21.2.3					
9.11							
9.12	7.7.2	24.3.1	25.2.2.2				
CAS D'UTILISATION DES TABLETTES							
10.1	15.10.2	15.10.3a	15.10.4	16.1			
10.2	15.10.3a	15.10.3b	15.11.1.3				
10.3	15.3.2						
10.4	15.10.3a	16.1.1	16.2				
10.5	15.10.3a	16.2					
10.6	15.7						
10.7	7.3.2	7.3.4					
10.8							